dive nommait l'ancien contrôleur anglais, sir Auckland Colvin, conseiller financier du gouvernement égyptien : cette fois, nous étions définitivement exclus de toute action politique dans la vallée du Nil, et il ne pouvait en être autrement, puisque nous avions laissé nos voisins débarquer seuls en Afrique. Bientôt on vit les armateurs anglais, chaudement soutenus par la presse, mener une campagne active en vue de faire construire un canal exclusivement britannique et latéral au canal de Suez.

Le 15 mars, une explosion de dynamite eut lieu à Londres dans l'édifice où se trouvent les principaux ministères. La police, mise en éveil, découvrit en plusieurs endroits des dépôts de substances explosives et arrêta divers individus. Il paraît établi que ces explosions devaient être attribuées à l'association des Dynamiteurs, fondée aux Etats-Unis par O'Donovan Rossa en 1871 et dont le plan consistait à miner l'Angleterre, en faisant sauter les édifices publics, les maisons, les chemins de fer, les canaux, les ports, les navires, etc. Ainsi les Irlandais demeuraient inactifs en Irlande, mais ceux d'entre eux qui s'étaient réfugiés en Amérique soldaient des criminels pour accomplir leur œuvre de destruction. Un bill, présenté immédiatement au Parlement fut adopté le même jour par les deux Chambres; il portait la peine des travaux forcés pour l'auteur volontaire de toute explosion, pour ses complices et même pour les détenteurs de matières explosibles qui n'en pourraient justifier l'emploi. Comme, dans le même temps, la *Land league* menaçait de se reconstituer, les orangistes (protestants conservateurs irlandais) s'organisèrent eux aussi en ligue, en vue de lutter contre les parnellistes : naturellement, des rixes et des troubles signalèrent cette attitude, bien faite pour entraver l'action publique et parfois l'annihiler (octobre 1883).

A la faveur des troubles qui avaient désolé l'Egypte en 1881 et 1882, un Mahdi avait cherché à se constituer un empire dans le Soudan. Sa propagande politico-religieuse eut des résultats si rapides que, vers la fin de 1882, elle inspirait déjà les craintes les plus sérieuses. Réouf-pacha, gouverneur de Khartoum, avait, dès 1881, demandé des renforts au Caire; mais Arabi, alors tout puissant, s'y était opposé pour ne point affaiblir le parti militaire en Egypte. Réouf s'était même vu révoqué, bien que sa demande fût absolument justifiée, puisque le Mahdi réussissait bientôt à soulever le pays, à repousser les petits détachements envoyés contre lui et à prendre El-Obéid après quatre mois de siège. Qu'allait faire l'Angleterre? Maîtresse unique et incontestée du gouvernement khédival, son devoir était de défendre un Etat dans lequel elle s'était si facilement implantée et dont elle prétendait assurer désormais la sécurité. On apprit donc avec quelque surprise en Europe que sir Evelyn Baring conseillait au vice-roi, en janvier 1884, de renoncer au Soudan, d'évacuer Khartoum et de retirer ses troupes jusqu'à Wadi-Halfa, à la hauteur de la deuxième cataracte. Déjà 10.000 hommes, enrôlés à prix d'argent et commandés par le général Hicks, venaient d'être surpris et massacrés jusqu'au dernier par les soldats du Mahdi dans les défilés de Kashgil, à quelques lieues d'El-Obéid; cela n'était point engageant, et les Anglais, considérant qu'une expédition si éloignée du Delta serait longue et pénible, commencèrent à dire que la conservation du Soudan importait peu dès l'instant que l'Egypte elle-même était entre ses mains. Telle était du moins la thèse du cabinet Gladstone ; mais rien ne prouvait que le Mahdi s'arrêterait précisément à Wadi-Halfa. La presse britannique, sauf les journaux officieux, ne tarda pas à insister sur les dangers que courrait l'empire des Indes, au cas où l'insurrection ne serait pas étouffée; elle chercha à apitoyer le gouvernement sur le sort des malheureux exilés à Khartoum, prétendit qu'il serait indigne de laisser le champ libre aux marchands d'esclaves, fit ressortir les débouchés que ces terres encore inexploitées ouvriraient au commerce national, et montra la France prête à venir par le Congo coloniser les provinces équatoriales. La seule raison qui toucha le cabinet, c'est la crainte de voir le Mahdi dépasser la deuxième cataracte, et Gordon-pacha, célèbre par ses sentiments anti-esclavagistes, accepta d'accomplir une mission sur le haut Nil. « Gordon, dit le capitaine Heumann, avait, en quittant l'Angleterre, reçu carte blanche, mais à la condition toutefois que sa mission serait entièrement pacifique et n'entraînerait aucun mouvement de troupes anglaises. Il allait, disait-il, « couper la queue du chien », c'est-à-dire séparer complètement le Soudan de l'Egypte, et délivrer ce pays du boulet qu'il traînait si péniblement (1884). » Mais peu à peu les idées de Gordon se modifièrent; le 26 janvier, un firman du khédive le nommait gouverneur général du Soudan avec mission d'effectuer l'évacuation de ces provinces, d'assurer la retraite des troupes, des employés civils et des habitants qui désireraient se réfugier en Egypte, et, le 8 février déjà, il demandait que l'évacuation n'entraînât pas l'abandon du haut Nil. Pour lui, la solution de la question soudanienne était dans le rétablissement du pouvoir des anciens sultans, qui avaient gouverné le pays jusqu'à la conquête de Méhémet-Ali. Pendant qu'il cherchait, à Khartoum, à se concilier les populations par diverses mesures, notamment en promettant, lui l'ennemi de l'esclavage, de respecter la traite, l'influence du Mahdi et les triomphes de ses armes prenaient chaque jour une plus grande importance, et Gordon allait peut-être se trouver isolé et sans appui, si un effort énergique de l'Angleterre ne venait à son secours. La situation était si grave que les Russes purent occuper Merv le 11 février, sans que le cabinet osât protester. Comment, en effet, se serait-il risqué dans une guerre en Asie centrale, alors qu'il ne prévoyait pas encore l'issue de son intervention en Egypte? Le général Graham essaya de s'ouvrir la route de Berber à Khartoum : il dut y renoncer, après avoir livré trois combats successifs à Osman-Digma, beau-frère du Mahdi et son principal lieutenant. Le cabinet Gladstone comprit enfin qu'il ne pouvait persister dans sa politique de laisser-faire. Tout d'abord, il songea à reconstituer l'armée égyptienne, et, comme tout l'argent disponible du trésor khédival était, en vertu des actes internationaux, consacré au service de la dette, il dut obtenir le consentement des puissances pour l'affecter à un autre emploi. Des négociations furent entamées entre Londres et Paris, et une conférence se réunit à Londres : négociations et conférences échouèrent, mais le khédive reçut, en septembre, l'ordre de déclarer que, temporairement, les sommes affectées à l'amortissement seraient consacrées aux besoins généraux de l'administration égyptienne : voilà comment nos voisins auraient entendu le respect des traités si les puissances intéressées n'avaient fait entendre leur voix pour protester de la manière la plus énergique, et si la France, par l'organe de M. Jules Ferry, n'avait amené une entente internationale sur le règlement de la question financière (Convention de Londres, 1885). Cependant, il s'était produit en Angleterre un sérieux mouvement d'opinion en faveur du défenseur de Khartoum, et le ministère, ayant obtenu un crédit du Parlement, chargea lord Wolseley de diriger une expédition dans la région du haut Nil. Le général anglais, arrivé le 3 novembre 1884 à Dongola, se mit immédiatement à l'œuvre, mais il arrivait trop tard : Khartoum était tombée et Gordon n'était plus (février 1885). Aussi lorsque s'ouvrit, le 19 février, la session du Parlement, le cabinet Gladstone fut assailli de critiques par l'opposition. A la Chambre des lords, il fut mis en minorité de 68 voix contre 189, et, aux Communes, il ne réunit que 302 suffrages contre 288; une dissolution étant impossible dans les circonstances actuelles et la constitution d'un nouveau cabinet présentant d'extrêmes difficultés, il se décida à rester aux affaires. Il déclara peu de temps après qu'il était absolument décidé à évacuer le Soudan et à reporter à Wadi-Halfa et à Assouan les frontières de l'Egypte, sauf à faire occuper Souakim par une puissance amie. Cette résolution fut acceptée sans murmure par les membres du Parlement, tout occupés du conflit qui menaçait d'éclater entre l'Angleterre et la Russie.

L'occupation de Merv par les Moscovites, en 1884, les avait rapprochés de l'Afghanistan, objet de leurs convoitises, et, depuis cette époque, leur marche en avant ne cessait de s'accentuer : au début de 1885, ils menaçaient Hérat, en territoire afghan. Le cabinet Gladstone, ému des conséquences de ce mouvement continu vers l'Inde, chargea le général Lumsden d'organiser la défense et d'étudier une délimitation entre l'Afghanistan et le pays des Turcomans, placé sous la suzeraineté russe. Les négociations diplomatiques aboutirent, le 17 mars 1885, à la signature d'un arrangement provisoire; mais, le 1er avril, le général Komarof, passant la rivière du Kousch, occupa Pendjeh, après avoir défait les forces de l'émir qui, disait-il, avait exécuté plusieurs mouvements offensifs. Au contraire, le général Lumsden affirmait que les Russes étaient les seuls agresseurs. De là, de nouveaux pourparlers, de nouveaux échanges de notes par lesquels l'Angleterre demandait à son antagoniste de confier à un arbitre le soin d'interpréter la convention du 17 mars. Le principe de l'arbitrage ayant été admis, l'éventualité d'une guerre était écartée, mais le ministère libéral ne devait pas diriger jusqu'au bout les négociations. Le 8 juin, en effet, la Chambre des communes discutait, en deuxième lecture, le budget des recettes, quand un député conservateur présenta un amendement tendant à rejeter toute augmentation des droits sur les spiritueux et sur les bières, et proposant une augmentation correspondante sur les vins. Sir Charles Dilke répondit que cette mesure, spécialement dirigée contre la France, pourrait soulever chez nous une agitation en faveur de l'abolition du traitement de la nation la plus favorisée accordé à l'Angleterre; il ajouta qu'il considérait la motion, non comme une simple modification au budget, mais comme une question de défiance. M. Gladstone, non moins ferme, fit valoir cet argument que la Chambre, après avoir accordé à l'unanimité les crédits demandés par le cabinet, cherchait à lui enlever les moyens de couvrir ces crédits. Dans ces conditions, le gouvernement se voyait obligé de poser la question de confiance et de laisser aux conservateurs les conséquences de son vote, s'il leur donnait la majorité. Or, le budget des recettes fut repoussé par 264 voix contre 252, et le ministère remit sa démission entre les mains de la reine, qui l'accepta (juin 1885).

La chute du cabinet Gladstone était d'autant plus inopportune et regrettable qu'elle était due à une majorité de rencontre et que le parti libéral comptait dans la Chambre des communes bien plus de voix que le parti tory. D'autre part, une dissolution était chose délicate, car le gouvernement tombé avait fait adopter un bill de réforme électorale dont on ne pouvait prévoir les conséquences. Avant cette réforme, les conditions d'électorat variaient en Angleterre suivant qu'on appartenait aux bourgs, aux comtés ou aux universités, et M. Gladstone voulait unifier le cens entre les comtés et les bourgs (les universités ne payent aucun cens électoral), en même temps qu'étendre à l'Irlande et à l'Ecosse le bénéfice de la modification projetée : le bill, adopté à la majorité de 130 voix par les Communes, fut rejeté par les Lords à la majorité de 59 voix (juillet 1884). Le premier ministre, après avoir organisé une agitation toute pacifique contre la Chambre haute, promit aux nobles lords, s'ils adoptaient le bill à la session d'automne, de présenter sans retard un projet relatif à une nouvelle répartition des sièges législatifs; les conservateurs cédèrent, et la réforme, définitivement votée le 6 décembre 1884, accrut de 2.000.000 d'hommes le corps électoral. Conformément aux engagements pris, M. Gladstone fit immédiatement connaître son projet de *redistribution*, qui combinait la représentation proportionnelle au chiffre de la population avec l'ancien principe, lequel attribuait uniquement la représentation à ces entités politiques : les bourgs, les comtés et les universités. Cette nouvelle réforme, votée le 11 mai 1885, reçut le 25 juin la sanction de la reine.

Lord Salisbury succéda à M. Gladstone et forma un ministère conservateur. Après quinze jours de pourparlers, le chef des libéraux, qui avait refusé la pairie pour rester aux Communes à la tête de son parti, donna à ses adversaires politiques l'assurance que ni lui ni ses amis n'entraveraient l'exercice du pouvoir durant la fin de la session. Agir autrement, refuser à la fois de gouverner et de laisser gouverner, eût été une conduite indigne d'un homme qui avait à cœur, comme M. Gladstone les intérêts de son pays. Arrivés au pouvoir, les conservateurs, qui avaient si vivement reproché à leurs adversaires de se montrer trop doux pour l'Irlande, n'osèrent pas renouveler la loi sur les crimes agraires; bien plus, ils présentèrent un bill « autorisant l'Etat à avancer aux tenanciers irlandais la totalité des sommes nécessaires à l'achat des terres, avec remboursement en 40 annuités, le vendeur devant fournir caution au Trésor par le dépôt d'un cinquième du prix d'achat ». Le 10 septembre, ils conclurent définitivement avec la Russie un arrangement laissant Pendjeh aux Moscovites, c'est-à-dire qu'ils acceptèrent des conditions qu'ils avaient qualifiées de léonines, alors qu'ils étaient dans l'opposition. Quant à la la question égyptienne, lord Salisbury résolut d'en chercher la solution dans une intervention de la Turquie sur les bords du Nil et il envoya en mission spéciale à Constantinople sir Henry Drummond Wolf. Le 24 octobre 1885, la Turquie et l'Angleterre convinrent, en effet, de déléguer chacune un haut commissaire en Egypte pour réorganiser l'armée, d'accord avec le khédive, et améliorer le fonctionnement de l'administration : ces hauts commissaires furent sir Henry Drummond Wolf lui-même et Moukhtar-pacha.

Les élections générales qui eurent lieu au mois de novembre pour la Chambre des communes donnèrent des résultats inattendus : 331 libéraux, 249 conservateurs, 4 indépendants et 86 nationalistes irlandais. Ainsi, aucune majorité ne pouvait désormais se constituer sans l'appui de M. Parnell, qui se trouvait en situation de dicter sa volonté aux libéraux, en les menaçant de se coaliser avec les tories. La situation extérieure n'était pas d'ailleurs moins difficile que la situation intérieure : dans la Birmanie, que les Anglais avaient annexée par dépit de voir la France s'installer au Tonkin (v. BIRMANIE), les *dakoïts*, sorte de Pavillons-Noirs, parcouraient le pays et le mettaient au pillage; du côté du Soudan, malgré la mort du Mahdi, la frontière égyptienne était de nouveau menacée, et en Océanie le gouvernement avait dû consentir, non sans regret, à la fédération de plusieurs Etats australiens : or, la fédération n'est souvent que le préambule d'une séparation avec la métropole. Ces difficultés déjà considérables se compliquèrent d'une crise ministérielle, dès l'ouverture de la session de 1886. Le député Jesse Collings ayant exprimé le regret que le discours du trône n'eût pas annoncé de mesures propres à faciliter aux paysans l'obtention de petites fermes dans des conditions avantageuses de fermage, le gouvernement déclara que l'adoption de la motion Jesse Collings, appuyée par M. Gladstone, serait considérée comme un vote de blâme. On passa aux voix, et les conservateurs, battus à une majorité de 79 suffrages, donnèrent leur démission, faisant place à un cabinet libéral (février 1886). Tous les membres du nouveau ministère, présidé par M. Gladstone, tombèrent d'accord sur la nécessité de présenter un projet de réforme pour l'Irlande; mais deux d'entre eux, MM. Chamberlain et Trevelyan, se séparèrent de leurs collègues, dont ils n'approuvèrent pas les plans.

C'est le 8 avril que le premier ministre exposa les grandes lignes de son bill. Il insista sur ce fait que l'Angleterre, au lieu de gagner du terrain en Irlande, en avait perdu par les mesures coercitives, qui ne peuvent être efficaces qu'à la condition d'être ordonnées par un gouvernement autocratique et exécutées arbitrairement. « Le ressort principal de la loi en Angleterre est anglais, celui de la loi en Ecosse est écossais; mais, dit-il, le ressort principal de la loi en Irlande n'est pas irlandais. » En conséquence, il proposa la création d'un Corps législatif, siégeant à Dublin, pour l'expédition des affaires législatives et administratives concernant l'Irlande, tout en sauvegardant les intérêts des propriétaires fonciers, des fonctionnaires et de la minorité protestante. Ce Parlement ne pourrait délibérer ni sur les questions intéressant la couronne, ni sur la transmission du pouvoir, ni sur les affaires militaires et religieuses; il se composerait de deux Chambres, dont l'une aurait droit de veto sur les décisions de l'autre. Le vice-roi d'Irlande, qui pourrait être indifféremment catholique ou protestant, recevrait des attributions analogues à celles des gouverneurs généraux des colonies anglaises à institutions autonomes. L'Irlande contribuerait aux dépenses impériales dans la proportion d'un quatorzième; en un mot, elle ne tiendrait plus à la Grande-Bretagne que par sa participation aux charges générales de la monarchie, telles que la diplomatie, l'armée, la marine. Huit jours plus tard, M. Gladstone développa la seconde partie de son plan, la partie financière, c'est-à-dire le rachat par l'Etat des propriétés foncières irlandaises au moyen de consolidés portant intérêt de 3 pour 100 et émis au pair; par le fait de la vente, le paysan deviendrait immédiatement propriétaire, mais aucun tenancier ne pourrait le devenir contre son gré. Lorsque le premier ministre avait exposé son premier bill, le 8 avril, il avait été en butte à la froideur croissante de son auditoire : seuls les parnellistes et quelques radicaux hostiles à M. Chamberlain avaient jusqu'au bout continué leurs acclamations. M. Parnell fit solennellement acte d'adhésion au projet, tout en demandant certaines modifications de détail; M. Chamberlain, le marquis de Hartington le combattirent énergiquement dès le lendemain. A la suite de débats mémorables, qui se prolongèrent jusqu'au mois de juin, la Chambre des communes, par 341 voix contre 311, refusa au gouvernement la seconde lecture de son bill de réforme (v. IRLANDE), et quelques jours après M. Gladstone annonça que la reine donnait son assentiment à la proposition du cabinet de dissoudre la Chambre et d'en appeler sans retard au pays (25 juin 1886).

La campagne électorale fut extrêmement vive de part et d'autre. Les whigs, qui avaient refusé de suivre M. Gladstone dans sa politique irlandaise, formèrent un parti nouveau sous le nom de *libéraux-unionistes* et n'hésitèrent pas à faire cause commune avec les conservateurs : il n'y eut plus ni tories ni libéraux, mais des partisans et des adversaires du *home rule*. L'éloquence et l'activité du premier ministre furent impuissantes à lui assurer le succès, et la nouvelle Chambre compta 317 conservateurs, 192 gladstoniens, 85 parnellistes et 75 libéraux dissidents. Le cabinet Gladstone, qui peu de jours auparavant s'était mis d'accord avec la Chine sur les affaires de Birmanie, céda la place à un ministère Salisbury (2 août 1886), qui chercha à gagner du temps, en annonçant son intention de nommer une commission d'enquête. Les Irlandais et les gladstoniens n'en portèrent pas moins leurs revendications à la tribune, au cours de la discussion de l'adresse, et M. Parnell déposa, avec l'appui de M. Gladstone, un bill sur le régime de la propriété, qui fut rejeté par 297 voix contre 202. L'agitation agraire s'étendait pendant ce temps au pays de Galles, dont les fermiers constituèrent une ligue pour la suppression des dîmes payées à l'Eglise anglicane.

Le cabinet atteignit la fin de l'année sans sortir de son attitude expectante. Lord Randolph Churchill s'étant retiré du ministère sans qu'on sût au juste pourquoi, sa retraite, suivie de la mort de lord Iddesleigh (sir Stafford Northcote), facilita un remaniement ministériel : lord Salisbury passa aux Affaires étrangères, et M. Goschen, un libéral unioniste, consentit à devenir chancelier de l'Echiquier. Le 22 mars 1887, le gouvernement se décida enfin à affirmer sa politique en déposant un bill de coercition d'une extrême sévérité : la discussion fut si violente et si acharnée que le bill ne fut adopté que le 8 juillet, à la majorité de 369 voix contre 262. Le mois suivant, le gouvernement déclara, au nom de la nouvelle loi, que la Ligue nationale irlandaise venait d'être proclamée association dangereuse, ce qui impliquait pour le vice-roi le droit d'interdire les réunions et de dissoudre les sections de la Ligue quand bon lui semblerait. M. Gladstone demanda en vain le rappel de cette proclamation, dont la conséquence fut d'entraîner des troubles sanglants chaque fois que se produisirent des évictions de tenanciers. Plus les Irlandais se déclaraient résolus à lutter jusqu'au bout, plus le cabinet usait de rigueur, même à l'égard des députés parnellistes, dont plusieurs furent mis en état d'arrestation. Depuis le vote du bill de coercition, on peut dire que le ministère Salisbury en appliqua les dispositions avec la dernière sévérité. Ni les fêtes du cinquantenaire du règne de la reine, célébré le 21 juin 1887, ni les meetings socialistes, n'interrompirent le cours de cette lutte héroïque que les Irlandais soutiennent contre leurs oppresseurs et que signalent malheureusement des interdictions de réunions suivies de rixes entre la population et la police, des évictions violentes de fermiers récalcitrants, des emprisonnements et des procès politiques. La question irlandaise a en quelque sorte supprimé toute autre politique intérieure et changé le classement des partis. A l'extérieur, le cabinet Salisbury a eu à s'occuper particulièrement de trois affaires importantes. Il a réussi à terminer par des négociations diplomatiques les questions du règlement de la frontière afghane. Dans la question bulgare, il a nettement pris parti pour les nationalistes contre la Russie, concurremment avec l'Italie et l'Autriche, et il s'est par là trouvé en désaccord avec le cabinet de Paris, qui s'est placé, comme celui de Saint-Pétersbourg, sur le terrain du traité de Berlin. Dans la solution de la question d'Egypte, il a cherché l'appui des Turcs eux-mêmes, mais la convention signée avec la Porte le 22 mai 1888 par sir Henry Drummond Wolf, sous couleur d'assurer la neutralité de l'Egypte, mettait en réalité ce pays entre les mains des Anglais : la Russie a appuyé la France à Constantinople et l'opposition de ces deux puissances a décidé le sultan à ne point sanctionner la convention anglo-turque. Cependant, les cabinets de Londres et de Paris ont pu s'entendre sur la question du canal de Suez; la France s'est engagée à évacuer les Nouvelles-Hébrides, évacuation réclamée par les colonies anglaises d'Australie, et, en retour, le Foreign Office a consenti à apposer sa signature au bas d'une convention, dont les puissances approuvèrent les clauses.

GRANDET (Léon), pseudonyme de M. Barracand.

** **GRANDGAGNAGE** (François-Charles-Joseph), jurisconsulte et littérateur belge, né à Namur en 1797. — Il est mort à Embourg, près de Liège, le 21 février 1877. — Son neveu, Charles-Marie-Joseph GRANDGAGNAGE, né à Liège le 9 juin 1812, mort le 7 janvier 1878, était devenu sénateur.

. **GRANDIDIER** (Alfred), savant français, né à Paris en 1836. — Président honoraire de la Société de géographie de Paris, il a été élu, en 1885, membre de l'Académie des sciences et nommé chevalier de la Légion d'honneur. De 1877 à 1888, il a fait paraître, avec le concours de MM. Alphonse Milne-Edwards et P. Mabille, quelques nouveaux volumes de l'*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*.

GRANDILOQUENT, ENTE adj. (gran-di-lo-kan, an-te — du lat. *grandiloquus*, même sens). Pompeux en paroles, hyperbolique : *On ne saurait trop dire quel événement de l'existence de Madeleine peut bien désigner cette* GRANDILOQUENTE *action de grâces.* (G. Larroumet.) ‖ On dit aussi GRANDILOQUE.

Grand inquisiteur chez les rois catholiques (LE), tableau de M. Jean-Paul Laurens, exposé au Salon de 1886. Voici le passage de l'histoire critique de l'Inquisition d'Espagne qui a inspiré le peintre : « ... Les juifs d'Espagne, menacés par l'Inquisition, offrirent, pour détourner le danger, 30.000 ducats destinés à la guerre de Grenade. Torquemada ayant été averti que Ferdinand et Isabelle prêtaient l'oreille à ces propositions, se présenta devant eux, un crucifix à la main, et leur dit : Judas le premier a vendu son maître pour trente deniers. Vos Altesses pensent à le vendre une seconde fois pour 30.000 pièces d'argent. Le voici; prenez-le et hâtez-vous de le vendre. » Dans ce tableau, Torquemada domine tout de sa haute taille, de son profil terrible de vieillard fanatique, de son geste qui dresse la croix et donne à son vêtement monacal je ne sais quelle envergure terrifiante. Cet homme est la force, la volonté implacable. On ne voit que son profil, que sa dextre et que son dos, et l'on s'étonne de la puissance extraordinaire d'expression qui peut se dégager d'une figure ainsi présentée. Ce Torquemada est grand et écrasant comme l'Eglise, dont il représente à la fois la majesté et la passion. « C'est dans une chambre basse, aux fenêtres grillées, dit M. Georges Olmer, que la scène se passe. Sous la sanglante parole du moine, le roi s'affaisse sur son banc, comme un coupable qui vient d'entendre son arrêt. La reine, les mains jointes, les yeux levés vers la croix, semble protester de toute sa foi. Entre ces trois êtres vient de se jouer le premier acte d'un drame dont le dénouement se poursuivra dans le rouge flamboiement des bûchers. »

Grandissime (LES), roman américain, de M. George W. Cable (1878, in-12). M. W. Cable nous retrace, dans une œuvre de fantaisie ayant un fond très véridique, la physionomie des colons de la Louisiane à l'époque, où de française qu'elle était restée, sous la feinte cession faite à l'Espagne à la fin du XVIIIe siècle, elle devint américaine, en 1802. L'illustre famille des Fusilier, issue d'un certain Epaminondas, officier de dragons sous Bienville, et d'une reine de la tribu des Tchoupitoulas, alliée aux Grandissime, dont elle ajoute le nom au sien, ne peut croire à ce changement de gouvernement, car comment s'imaginer qu'on puisse compter pour quelque chose une cession qui s'est faite sans le consentement des Grandissime? Aussi disent-ils : « Quand la Louisiane sera redevenue française » en parlant d'une chose qu'ils comptent faire prochainement. Elle est bien intéressante cette famille de créoles, composée d'autant de types originaux que d'individus, mais elle est aussi bien nombreuse, et il faudrait un fil conducteur pour se reconnaître dans tous ces Fusilier et tous ces Grandissime, leurs filiations, leurs alliances, les aventures multipliées de leurs divers rejetons. Il y a les deux doyens de la famille, Agricola Fusilier et Alcibiade de Grandissime, qui datent du temps du marquis de Montcalm et de Galvèz; le colonel Agamemnon, la gloire militaire de la famille; Achille et Théophile, jeunes élégants, dont la conversation se réduit à ces aphorismes : « Le Yankee est un animal inférieur; accepter un emploi sous les Yankees serait indigne; cependant il ne faut pas laisser aux Yankees tous les emplois; attendons que la Louisiane redevienne française; » Valentin Grandissime, une brute taciturne; Sylvestre le duelliste, Raoul le peintre, qui a barbouillé une grande allégorie : *la Louisiane refusant d'entrer dans l'Union*, etc. Le sujet du roman est la haine séculaire que les Grapion, une autre famille de créoles français, portent aux Grandissime, haine qui remontait peut-être à la préférence donnée jadis par la reine des Tchoupitoulas à un Fusilier sur un Grapion, et que ranime, au moment où elle allait s'éteindre, une fatale partie de cartes. Agricola gagne à Nancanou de Grapion jusqu'au dernier arpent de terre de sa plantation, et accusé d'avoir triché, tue son adversaire en duel. Très généreux, il veut tout rendre à la veuve de Nancanou, à condition qu'elle reconnaîtra qu'il n'a pas triché, mais celle-ci refuse de rien devoir à un Grandissime. Cependant la paix entre les Capulets et les Montaigus de la Nouvelle-Orléans se fera par sa fille, unique descendante des Grapion, réduits à la misère, qui épousera un neveu d'Agricola, Honoré Grandissime. A cette action principale s'ajoutent, entre bien d'autres, le mariage d'un planteur espagnol, don José Martinez, voisin des Grandissime, avec la sœur d'Honoré, et les amours du nègre Bras-Coupé, une sorte de géant, ancien roi de quelque tribu africaine, avec une jolie quarteronne qui ne veut pas de lui, mais qui se résigne dans un but de vengeance, pour le décider à incendier les domaines d'Agricola. Le pauvre nègre s'enivre le soir de ses noces, lève la main sur don José, son maître, s'enfuit dans les marais et, repris, meurt après qu'on lui a coupé les jarrets et les oreilles. Palmyre, la quarteronne, n'en vient pas moins à bout de ses projets par d'autres moyens, et assiste à la ruine et à la mort du Fusilier qu'elle abhorrait.

« La multitude des figures, dit Th. Bentzon, la complication des événements, le grand nombre d'histoires menées de front, reprises alternativement et qui tout à coup s'enchevêtrent les unes aux autres, les brusques retours à des circonstances du passé, alliances ou hostilités de familles; les innombrables digressions généalogiques, tout cela joint aux bizarreries soutenues du dialecte et de la prononciation créoles, rend la lecture des *Grandissime* singulièrement difficile; mais arrivé au sommet du labyrinthe, on est émerveillé d'avoir découvert un monde nouveau. On embrasse avec la netteté de la vision cette ville étrange qui sort des eaux comme un rêve dans son cadre de savanes et de cyprès gigantesques à demi submergés. Tous les hôtes de ces opulentes villas qui bordent les deux extrémités du croissant dessiné par le Mississipi sont de nos amis; les Grandissime, les de Grapion, les Fusilier ne nous semblent pas moins réels que tant de personnages quasi-historiques évoqués avec eux. »

GRAND-LAC ou **TONLÉ-SAP**, grand lac situé dans la partie septentrionale du Cambodge, entre 12° 25′ et 13° 20′ de lat. N. et entre 101° 20′ et 102° 20′ de long. E. Sa superficie, de 260 kilom. carrés pendant la saison sèche, est presque doublée pendant la saison des pluies; sa profondeur est alors de 12 à 14 mètres. Le Grand-Lac est un des réservoirs naturels qui régularisent l'inondation du Mékong. La température sur les rivages et le lac est très élevée et varie entre 18° et 40°. De février en mai, de fréquents orages agitent les eaux, d'où s'élèvent de dangereux miasmes. De mars à juin a lieu la pêche, on y compte alors plus de 30.000 pêcheurs, Annamites, Siamois, Malais, Cambodgiens, etc. La préparation du poisson constitue l'industrie la plus importante du Cambodge. Les rivages du Grand-Lac sont très peuplés : on y rencontre un grand nombre de villages et les villes de Siem-Réap, Kompong-Chikring, Kompong-Kedey, Kompong-Thom, Kompong-Long, sur la rive orientale; Kompong-Tralac, Kompong-Chenang, Anconh, Pursat, Battambang, etc.

GRANDLIEU (Philippe DE), pseudonyme de M. Léon Lavedan.

** **GRANDMAISON** (Pierre-Charles-Armand LOYSEAU DE), paléographe français, né à Poitiers le 29 mai 1824. — Ses dernières publications touchant les antiquités d'une des plus belles provinces de la France ont pour titre : *Nouveaux Documents sur les états généraux du* XVe *siècle* (1876, in-8°); *Chronique de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours* (1878, in-8°); *Tours archéologique : histoire et monuments* (1879, in-8°); *Notice sur l'hôtel où est née, à Tours, Mlle de La Vallière* (1882, in-8°); *Chartes françaises de Touraine* (1885, in-8°).

Grand Mogol (LE), opéra-bouffe en trois actes, paroles de MM. Duru et Chivot, musique de M. Audran, représenté le 24 février 1877, au Gymnase de Marseille et au théâtre de la Gaîté, à Paris, le 19 septembre 1884. Le sujet du *Grand Mogol* tient à la fois d'un conte des *Mille et une Nuits* et d'une aventure du *Caïd*. Nous sommes à Delhi, et deux enfants de la bonne ville de Paris, bateleurs de leur état, font la parade devant un public qui n'accueille pas le frère et la sœur de la même manière. C'est que Joquelet est arracheur de dents et qu'Irma charme les serpents. Celle-ci est suivie de tréteaux en tréteaux par un jeune homme qui n'est autre que l'héritier présomptif du dernier Grand Mogol. En la revoyant, toujours si belle et si séduisante, il lui offre non seulement son cœur, mais son trône futur, car il n'est pas encore roi et tout dépend de sa sagesse. Il porte, selon la loi du pays, un collier de perles blanches, emblème de la chasteté, qu'il doit conserver intact, sous peine de déchéance. Une veuve, la princesse Bengali, ne peut supporter l'affront que son royal cousin fait à sa beauté et à sa naissance, en lui préférant une baladine. Elle imite l'écriture d'Irma et donne un rendez-vous au prince, à minuit, dans le bosquet des roses. Le lendemain, jour du couronnement, Mignapour se présente avec confiance devant la cour, mais il est trahi par son collier qui est maintenant du plus beau noir. Son bannissement suit de près sa faute. Ne pouvant vivre sans Irma, le jeune imprudent revient déguisé en fakir et c'est sa bien-aimée qui le sauve en démêlant l'imbroglio. Un capitaine anglais s'est substitué au prince, et après l'avoir endormi par un breuvage, il a revêtu ses vêtements pour prendre sa place au rendez-vous de la princesse, croyant y surprendre Irma dont il est amoureux. Il en est quitte pour épouser Bengali, prise elle-même au piège qu'elle avait tendu.

Comme musique, le *Grand Mogol* peut soutenir la comparaison avec la *Mascotte*. L'allure en est vive, les morceaux en sont gracieux. Il faut signaler au premier acte l'air du pitre qui ouvre la scène; la romance du Petit Serpent, chantée par M. Cooper; la chanson de la Charmeuse : *Mon petit mari*, brillamment enlevée par Mme Thuillier-Leloir; la légende du Collier; au deuxième acte, le duo en *mi* bémol du Voyage, devenu bientôt populaire; les couplets du Chou et de la Rose : *Dans ce joli parterre;* le chœur des Bayadères et la chanson de l'Almée, en *la* bémol, avec les violons en sourdine, dite par Mme Gélabert, et le grand ensemble de la Présentation, suivie de la chanson du Vin de Suresnes; au troisième acte, le chœur de la Malédiction, la reprise de la légende; au quatrième acte, la mélodie que chante le prince et le quatuor bouffe fort réussi entre Joquelet, Irma, Mignapour et l'Anglais Crakson.

GRANDMOUGIN (Charles-Jean), poète français, né à Vesoul (Haute-Saône) le 17 janvier 1850. Son père était bâtonnier de l'ordre des avocats à Vesoul et sa famille le destinait au barreau qu'il abandonna pour suivre la carrière littéraire; toutefois, comme beaucoup d'écrivains contemporains, il crut devoir entrer dans une administration pour s'assurer l'existence matérielle et il occupe un emploi au ministère de la Guerre. Son premier volume, *les Siestes* (1873, in-12), parut sous les auspice de M. Sully-Prudhomme; on y remarquait tout à la fois une certaine abondance lamartinienne et la solidité de facture des parnassiens. Il publia ensuite : *Etude sur Richard Wagner* (1873, in-8°); *Prométhée*, drame antique en quatre parties (1878, in-12); *Nouvelles Poésies* (1880, in-12); *Souvenirs d'Anvers* (1881, in-18); *Orphée*, drame antique en quatre actes (1882, in-12); *Poèmes d'amour* (1884, in-12); *la Vouivre*, poème franc-comtois (1884, in-8°); *les Sirènes*, autre poème (1885, in-12); *Rimes de combat* (1886, in-12); *Contes d'aujourd'hui*, recueil de nouvelles d'une remarquable originalité (1887, in-18). M. Ch. Grandmougin a de plus écrit pour divers compositeurs quelques poèmes dramatiques : *le Tasse*, musique de M. Benjamin Godard, couronné au concours de la ville de Paris en 1878; *la Vierge*, légende sacrée en quatre scènes, musique de M. J. Massenet (1880); *Yvonne*, opéra-comique en trois actes, musique M. E. Lefèvre (1885), exécuté à Reims; *la Vigne*, scénario de ballet, écrit pour M. Antonin Rubinstein (1888). Comme MM. André Theuriet et Jean Aicard, M. Grandmougin a fait revivre l'ancienne coutume de nos troubadours et initié le public à ses œuvres par des lectures et des conférences. Il a donné avec grand succès des conférences poétiques à Paris, à Genève, à Lausanne, à Marseille, à Angers et à Anvers.

. **GRANDPIERRE** (Auguste-Jean-Baptiste-Sylvestre), homme politique français, né à Piste-en-Rigaut en 1814. — Il est mort en février 1887.

GRANET (Etienne-Armand-Félix), homme politique français, né à Marseille le 29 juillet 1849. Pendant la guerre franco-allemande, M. Granet fut secrétaire de la commission départementale des Bouches-du-Rhône. En 1876, il débuta dans l'administration départementale comme secrétaire général de la Lozère, et il passa avec les mêmes fonctions dans le département de l'Hérault en 1877. Il ne resta que quelques mois dans ce nouveau poste, les ministres du Seize-Mai l'ayant révoqué; mais dès le 18 décembre 1877 il fut réintégré comme préfet de la Lozère. Le 3 septembre 1879, il passa à Poitiers, d'où il fut appelé, le 15 juin 1880, à la direction du personnel au ministère de l'Intérieur. Lors des élections du 21 août 1881, il posa sa candidature dans l'arrondissement d'Arles, mais se désista au second tour de scrutin en faveur de M. Clémenceau. Celui-ci, élu également à Paris, ayant opté pour cette circonscription, M. Granet se présenta de nouveau dans l'arrondissement d'Arles et fut élu le 18 décembre 1881. Il prit place sur les bancs de l'extrême gauche. Il interpella le cabinet sur la revision de la constitution (1882), fut entendu dans les discussions relatives à l'organisation judiciaire, à l'organisation municipale, aux conventions de 1883 avec les grandes compagnies de chemins de fer, à la prévention de la récidive, aux crédits demandés pour le service du Tonkin. En même temps, il publiait dans la « France » des articles de politique générale. Aux élections de 1885, il fut porté sur la liste radicale du département des Bouches-du-Rhône et fut élu au second tour de scrutin. M. de Freycinet lui confia le portefeuille des Postes et Télégraphes dans le cabinet du 7 janvier 1886, portefeuille qu'il conserva sous le ministère Goblet. Après la chute de ce dernier, une interpellation eut lieu à la Chambre sur un certain nombre de nominations irrégulières qu'on accusait M. Granet d'avoir faites dans l'administration des Postes.

** **GRANGÉ** (Pierre-Eugène BASTÉ, connu sous le nom d'**Eugène**), auteur dramatique français, né à Paris le 16 décembre 1810. — Il est mort le 1er mai 1887. Ses dernières œuvres sont : *les Vitriers*, comédie en un acte, avec V. Bernard (1878, in-12); *le Divorce*, avec le même (1879, in-12); *les Impressionnistes*, comédie-vaudeville en un acte, avec L. Supersac (1879, in-12); *la Fille d'Alcibiade*, vaudeville en un acte, avec le même (1881, in-12); *le Mariage de Groseillon*, comédie-vaudeville en trois actes, avec A. Delacour et V. Bernard (1881, in-12); *le Sapeur de Suzon*, vaudeville en un acte, avec A. Delacour (1881, in-12); *les Vacances de Beautendon*, pièce en cinq actes, avec E. Abraham (1881, in-12); *la Brebis égarée*, comédie en quatre actes, avec V. Bernard (1882, in-12).

GRANGENEUVE (Jean-Jacques-Emile MORAND DU PUCH, connu sous le pseudonyme de), auteur dramatique, né à Givet (Ardennes) en 1842. Il a fait ses débuts littéraires par des poésies : *les Triolets à Nini* (1876, in-12) et *le Rondeau de Jeanne* (1879, in-12). Ces essais ont été suivis d'une comédie en un acte et en vers, *le Dindon de la farce* (1880, in-12), et d'un drame en cinq actes et en vers, *Amhra*, joué à l'Odéon le 29 novembre 1882 (1883, in-8°) et auquel nous avons consacré un article spécial.

. **GRANGER** (Anne-Eugénie-Pauline ROZIER, connue sous le nom de **Pauline**), actrice française, née à Paris en 1838. — Cette excellente comédienne créa, en 1882, d'une façon originale Madame Vigneron des *Corbeaux*, de Becque. Elle reprit, après Dinah Félix, Cléanthis d'*Amphitryon*, et déploya dans ce rôle cette solidité de talent qui la fit enfin admettre comme sociétaire de la Comédie-Française, lors de la retraite de la plus jeune sœur de Rachel. Tenant en même temps l'emploi de Mme Guyon ou de Mlle Nathalie, elle joua avec succès dans *le Village* et se montra supérieure à Mme Provost-Ponsin dans la femme de l'armateur des *Fourchambault*. En 1885, elle créa Madame Brissot de *Denise*, et, en 1887, la fermière Marcelle de *Vincenette*. C'est avec un art infini que Mme Pauline Granger composa encore le rôle de la veuve d'un matelot breton dans *le Flibustier*, de Jean Richepin (1888). « Observez-la, dit M. Léon Kerst, et vous verrez se refléter sur son visage toutes les nuances du sentiment; voyez-la écouter, toujours en scène, toujours à la situation; et quand elle parle, quel débit naturel, quelle justesse d'accents! Cela, c'est l'art absolu, la perfection même. »

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (Louis-René-Antoine), homme politique et collectionneur français, né à Vitry-sur-Seine le 22 octobre 1814, mort à Paris en 1882. Il était le petit-fils du célèbre chirurgien Antoine Dubois. Ayant d'abord embrassé la carrière de la diplomatie, il fut quelque temps secrétaire d'ambassade à Madrid, mais donna sa démission à la chute du cabinet de Thiers (1841), et ne rentra dans la vie publique qu'en 1848, où il fut élu représentant de la

destination et n'hésitent pas à sacrifier la régularité à la commodité et au confortable. L'architecture anglaise moderne est, avant tout, pittoresque et personnelle; parfois elle atteint le beau, si elle ne le rencontre pas toujours. Parmi les architectes anglais contemporains les plus connus, nous citerons : E.-M. Barry, architecte du Parlement, dont il compléta le palais; son frère, C. Barry, président de l'Institut royal des architectes britanniques; Ferrey, vice-président de cet Institut; Jackson, l'architecte de l'université d'Oxford; Owen Jones, dont la *Grammaire de l'Ornement* est connue du monde entier, et qui fut chargé de la décoration du palais de Sydenham; H. Jones, qui construisit une partie des halles de Londres; Pearson, à qui l'on doit de nombreux édifices religieux, et qui obtint une première médaille et la croix de la Légion d'honneur à l'Exposition universelle de 1878; Seddon, récompensé à la même Exposition; Street, membre de l'Académie royale, qui éleva le nouveau palais de Justice, à Londres; Shaw, un des maîtres de l'architecture religieuse; Waterhouse, constructeur du musée d'histoire naturelle à South Kensington; Wichcord, vice-président de l'Institut royal; Wyatt, Cockerell, Aïtchison, Clarke, etc.

Musique. La musique anglaise, en décadence à la fin du XVIIIe siècle, s'est relevée avec des compositeurs d'une science indiscutable, sinon d'une puissante originalité. La musique dramatique et d'opéra n'a, toutefois, qu'un nombre fort restreint de représentants. Sir Julius Benedict (1804-1885), le plus illustre peut-être, a donné un grand nombre d'opéras parmi lesquels il faut citer : *les Fiancés de Venise, les Croisés, le Lys de Killarney;* des oratorios, dont l'un, *Sainte Cécile*, obtint un immense succès à Paris, des concertos, des sonates, etc.; il était correspondant de l'Institut de France. Balfe (1808-1870), imitateur des Italiens, d'un talent élégant et facile, écrivit beaucoup pour le théâtre; ses partitions les plus connues sont : *le Puits d'amour*, et *les Quatre-Fils Aymon*. G.-A. Macfarren (1813), directeur de l'École royale de musique, a produit des œuvres fort remarquables : ouvertures (du *Marchand de Venise*, de *Roméo et Juliette*, de *Don Carlos*, etc.), *Songs*, tirés des idylles de Tennyson, de Shakspeare, oratorios (*la Résurrection*, *Joseph*), cantates (*la Dame du Lac*, etc.). On doit à J.-L. Hatton (1815) de nombreux opéras : *la Reine de la Tamise*, *Pascal Bruno*, *Rose*, *Sardanapale*, *Pizarre*, *Henri VIII*, et 150 oratorios ou cantates, dont la plus célèbre est *Robin Hood*. Une des gloires de la musique anglaise, William-Sterndale Bennet (1816-1875), a laissé plusieurs chefs-d'œuvre : *les Nymphes de la Forêt*, *Parisina*, *les Joyeuses Commères de Windsor*, sans parler d'un nombre considérable d'oratorios et de symphonies. Howard Glover ne peut lui être comparé; mais, toutefois, il a fait preuve de talent dans *Héro et Léandre*, scène dramatique; l'ouverture de *Manfred*, l'opéra de *Ruy-Blas*, etc. Brinley Richards (1819), peut-être le plus original des musiciens anglais, a acquis une véritable popularité avec ses chants : *Chant de guerre cambrique*, *la Harpe galloise*, etc., son célèbre *Got bless the Prince of Wales*, et *la Marche de Camarthen*. Arthur Seymour Sullivan a donné deux opéras-comiques qui ont obtenu un certain succès : *le Sorcier et le Pinafore* et plusieurs oratorios, parmi lesquels *l'Enfant prodigue* et *la Lumière du monde* sont appréciés des musiciens; Leslie a écrit aussi pour le théâtre; son *Brave Dick Turpin* est une sorte d'opérette qui mérite d'être signalée. Cowen (Frédéric-Hymen), un jeune (il est né en 1852), s'est montré compositeur de premier ordre dans deux opéras : *Pauline* et *la Rose virginale*. Alfred Holmes, qui avait presque adopté la France comme patrie, a fait preuve de talent dans *Inès de Castro*, opéra en cinq actes, et dans ses symphonies : *Jeanne d'Arc*, *la Jeunesse de Shakspeare*, et surtout *le Siège de Paris*. L'oratorio, la cantate sont dans le goût du peuple anglais; leurs grands musiciens, nous l'avons vu, ont cultivé ces genres. Il en est qui s'en sont fait, pour ainsi dire, une spécialité; tels sont : Horsby, Cusins, Ritter, Philipps, Lake, etc. La musique religieuse a aussi des représentants fort nombreux et très remarquables en Angleterre. Le plus célèbre est Henri-John Gauntlett (1806-1876); viennent ensuite Ridley, Richmond, Rew, Richardson, Rogers, Wale, Stark, Cooper, Spark, Troman, Young Wilson, Holmes. Presque tous ces compositeurs sont des virtuoses distingués et constituent une école d'orgue qui compte parmi les meilleures de l'Europe.

L'Angleterre n'est pas riche en chanteurs et en cantatrices, cependant on peut citer avec honneur : M. Ch. Sauteley, Mmes Samton-Dolby, Wilson et Georgina Weldon, également connue par ses démêlés avec le compositeur français Gounod.

— *Histoire*. Le 15 avril 1872, M. Gladstone qui, après avoir parcouru en 1869 et 1870 une si triomphante carrière, perdait de jour en jour de son influence, éprouva un échec à la Chambre des communes au sujet d'une motion de sir Massey Lopes, tendant à établir une fixation nouvelle des taxes locales. Comme le premier ministre n'était pas en principe l'adversaire de la proposition Lopes, il ne se crut pas obligé de donner sa démission; mais, depuis ce jour, les tories gagnèrent constamment du terrain, et, le 13 mars 1873, le cabinet se retira devant un vote de la Chambre des communes, défavorable au bill ayant pour objet de transformer l'université protestante de Dublin en une université mixte. M. Disraëli, comprenant les difficultés qu'il éprouverait, lui, conservateur, à gouverner avec l'appui d'une Chambre libérale, déclina la mission de former un ministère : sur la demande de la reine, M. Gladstone reprit son portefeuille; mais se voyant mollement soutenu par les libéraux, malgré les services par lui rendus à la cause populaire, il prit une résolution extrême. Il fit appel à la nation, et, le 24 janvier 1874, parut une ordonnance prononçant la dissolution de la Chambre des communes. Quoique disloqué par des démissions partielles, le cabinet libéral se présentait pourtant aux électeurs dans de bonnes conditions. Malgré le payement de l'indemnité de l'« Alabama », les frais de la guerre contre les Achantis et le rachat des télégraphes, il avait réduit de 500.000.000 de francs la dette publique et aboli pour plus de 300.000.000 de taxes; bien plus, il accusait un excédent de recettes de 125.000.000 et faisait prévoir la suppression plus ou moins prochaine de l'impôt sur le revenu. Contre toute attente, le parti conservateur obtint une majorité considérable en Angleterre. En Irlande, au contraire, la victoire demeura aux libéraux. En somme, sur 652 membres, le Parlement compta 349 conservateurs, soit une majorité de 46 voix. La minorité se décomposait : 1° en libéraux proprement dits; 2° en fédéralistes irlandais (51 membres); 3° en républicains ou socialistes (7 membres). Deux ouvriers mineurs, grâce à l'action des *Trade-Unions*, entraient dans le Parlement le moins démocratique de l'Europe. Cette fois M. Gladstone donna sa démission, qui fut acceptée, et M. Disraëli revint au pouvoir. La fin de l'expédition contre les Achantis coïncida avec l'avènement du ministère, qui fut bientôt suivi de la retraite politique du premier ministre démissionnaire. La direction du parti libéral échut au marquis de Hartington (1875).

Pour la première fois depuis le dernier ministère de sir Robert Peel, les conservateurs arrivaient aux affaires, non plus grâce à la tolérance précaire d'une majorité libérale divisée contre elle-même, mais par l'effet conscient de la volonté nationale. En 1859, en 1866, lord Derby et M. Disraëli n'avaient dû leur courte existence ministérielle qu'aux dissensions intestines de leurs adversaires et ils s'étaient vus dans l'obligation de prêter les mains à l'accomplissement des réformes qu'ils avaient le plus vivement combattues. Porté au pouvoir par une majorité considérable, M. Disraëli allait peut-être profiter de cette indépendance, et il ne manquait pas de gens pour prédire que l'on allait enfin voir le véritable esprit conservateur remettre en question les résultats d'un demi-siècle de progrès. Il n'en fut rien. M. Disraëli eut la sagesse de mettre une sourdine à ses convictions, et, à part deux ou trois tentatives malheureuses, bien vite suspendues devant le moindre signe de réprobation publique, il maintint ou développa un certain nombre de réformes inaugurées par l'ancien cabinet.

Le ministère Disraëli, on ne saurait le nier, s'occupa avec sollicitude du sort des classes laborieuses et présenta au Parlement un certain nombre de lois d'affaires. A l'extérieur, il renonça catégoriquement à la politique d'expectative et d'indifférence suivie par l'Angleterre depuis sir Walpole jusqu'à M. Gladstone, et résolut de prendre une part éventuelle aux événements continentaux. De concert avec celui de Saint-Pétersbourg, le cabinet de Londres intervint en notre faveur et avec succès auprès de l'Allemagne, inquiète de notre prompt relèvement et prête à nous déclarer une nouvelle guerre (mai 1875).

Lorsque l'insurrection de l'Herzégovine réveilla la question d'Orient, l'Angleterre, cessant un moment de couvrir la Porte de la sollicitude quelque peu ombrageuse dont elle avait fait preuve lors de la guerre de Crimée, ne cacha point ses sympathies pour les insurgés, convaincue que la Russie lui serait désormais plus redoutable en Asie que sur le Bosphore, et c'est évidemment pour prendre ses sûretés, quant à la route maritime des Indes, qu'elle racheta 170.000 actions de la compagnie de Suez. Cela fait, elle accepta sans trop de répugnance l'idée d'un démembrement de l'empire des Osmanlis et adhéra à la note Andrassy (v. ORIENT [*Question d'*]), tout en se réservant le droit de s'abstenir de toute action ultérieure. Mais M. Disraëli fit preuve d'une maladresse sans exemple lorsque, demandant au Parlement d'autoriser la reine à joindre à ses titres celui d'impératrice des Indes (avril 1876), il confessa que l'objet du bill « était de conférer à la reine un titre égal à celui de l'empereur de Russie, dont la domination, s'étendant de plus en plus dans l'Asie, menaçait la puissance anglaise dans l'Inde; il fallait donc pour se mettre sur la défensive aux yeux des masses populaires de l'Inde, opposer à un empereur une impératrice ». Il était impossible d'avouer plus naïvement le dépit et les craintes qu'inspiraient à l'Angleterre les progrès du tsar en Asie. Peut-être faut-il chercher dans ce dépit l'explication des incohérences qui signalèrent, à cette époque, la politique britannique dans la question d'Orient : au mois de mai 1876, on voit le cabinet Disraëli refuser son approbation au mémorandum de Berlin, œuvre du prince Gortschakoff, sous prétexte que la détermination des puissances de prendre des mesures efficaces à l'expiration d'un armistice de deux mois était un encouragement donné à l'insurrection; puis, par un revirement subit, les mêmes ministres gardent la neutralité la plus stricte lors de la déclaration de guerre de la Serbie et du Monténégro (juin 1876). Les massacres de Bulgarie ayant profondément impressionné l'opinion publique et provoqué les attaques les plus violentes de la part du parti whig, le gouvernement dut prendre une attitude moins équivoque. Par l'organe de lord Derby, chef du Foreign-Office, il déclara que l'intégrité territoriale de la Turquie était la condition *sine qua non* de la paix européenne, mais que rien n'empêchait de modifier une fois de plus la nature des relations de la Porte avec les races sujettes. Enfin, quelques mois plus tard, à la veille de la réunion de la conférence de Constantinople, la crainte de voir les troupes moscovites occuper les provinces insurgées et se rapprocher de Constantinople sous le couvert de protéger les chrétiens opprimés, produisit un nouveau revirement : les sympathies « pour les races sujettes » disparurent du cœur de John Bull aussitôt qu'elles furent partagées par les Russes, et le cabinet conservateur se déclara désormais en faveur du sultan. Quand le prince Gortschakoff mit les puissances en demeure d'imposer à ce dernier l'adoption des vœux de la conférence, l'embarras et l'indécision du gouvernement anglais éclatèrent au grand jour : si les whigs et les tories avaient osé pousser à bout les conséquences de leurs principes respectifs, la Grande-Bretagne aurait fait cause commune avec la Russie pour triompher du refus de la Porte (doctrine des libéraux), ou bien elle se serait énergiquement prononcée en faveur des Ottomans (doctrine des conservateurs). M. Disraëli se borna à revendiquer le droit de conserver une attitude expectante, qui fut une politique d'abstention, à partir du moment où une note de Saint-Pétersbourg lui donna l'assurance que l'acquisition de Constantinople « était exclue des vues de Sa Majesté le tsar ». Après la chute de Plewna (10 décembre 1877), la Turquie invoqua inutilement la médiation de l'Europe. L'Angleterre, qui aurait bien voulu intervenir dans la conclusion de la paix entre les belligérants, et qui s'était montrée seule favorable à l'idée d'une médiation européenne, crut ses intérêts menacés quand elle vit les Russes victorieux marcher sur Constantinople. M. Disraëli donna à la flotte anglaise l'ordre de pénétrer dans les Dardanelles, malgré le refus d'autorisation opposé par le sultan (février 1878), et, à la lecture du traité de San-Stefano, il décida l'appel de la milice anglo-indienne, ce qui amena la retraite de lord Derby, représentant de la politique pacifique dans le cabinet conservateur (28 mars). Lord Salisbury le remplaça à la tête du Foreign-Office, et, dans une circulaire aux agents britanniques, critiqua avec une extrême vigueur tous les points du traité de San-Stefano; bientôt l'Angleterre fut en mesure d'appuyer par la force ses objections à ce traité, que la Russie dut consentir à soumettre à un congrès européen, en présence de l'opposition tacite des puissances. Celles-ci surent gré à M. Disraëli de s'opposer hardiment à une extension de la suprématie moscovite, qui aurait ruiné toute influence turque en Europe et rendu le tsar maître absolu de la péninsule balkanique. Au Congrès de Berlin, la politique russe parut d'abord triompher et l'Angleterre ne s'opposa ni à la rétrocession de la Bessarabie, ni à l'acquisition de Kars et de Batoum. Les partisans les plus chauds du ministère tory n'en pouvaient croire leurs oreilles; mais leur surprise fut de courte durée. Le 8 juillet 1878, on apprit que la Grande-Bretagne avait, un mois auparavant, pris des mesures destinées à contrebalancer les concessions qu'elle prévoyait devoir faire au Congrès. Par un traité en date du 4 juin, elle s'était engagée à défendre le territoire qui resterait au sultan en Asie, et, en retour, le sultan l'autorisait à occuper l'île de Chypre : à son tour, la politique moscovite subissait un très sensible échec. L'opinion anglaise se montra si enthousiaste que les libéraux de la Chambre des lords n'osèrent formuler aucune critique. Il n'en fut pas de même à la Chambre des communes, où les orateurs whigs exprimèrent le regret : 1° que le Congrès n'eût pas fait meilleur accueil aux revendications de la race grecque; 2° que le cabinet eût augmenté les charges militaires du pays en se portant garant de l'intégrité du territoire ottoman en Asie; 3° qu'il eût pris divers engagements sans l'avis du Parlement. En résumé, les ministériels applaudissaient des deux mains à la convention anglo-turque et subissaient le traité de Berlin, tandis que l'opposition approuvait presque sans réserve le traité et blâmait la convention du 4 juin. Lord Hartington, MM. Lowe, Forster et Gladstone prirent successivement la parole; M. Disraëli et lord Salisbury répondirent et obtinrent une majorité de 143 voix.

Lorsque la Russie avait dû envisager la perspective d'une collision avec l'Angleterre, la pensée d'une diversion à opérer du côté de l'Inde se présenta à son esprit et une mission fut envoyée à l'émir de Kaboul, Chir-Ali, qui la reçut avec une ostentation évidente. Cette attitude du prince afghan eut pour conséquence l'envoi d'une députation britannique, ayant à sa tête sir Nevil Chamberlain et précédée du major Cavagnari. Lorsque celui-ci se présenta à l'issue de la passe de Kaïber, l'officier commandant la forteresse déclara qu'il ne laisserait point passer la mission et qu'il la repousserait au besoin par la force. Même après cet affront, le gouvernement de la reine, désireux d'éviter les calamités d'une lutte à main armée, ordonna à lord Lytton, vice-roi des Indes, de réclamer de l'émir des excuses et l'acceptation d'une mission anglaise permanente à Kaboul. L'émir n'ayant pas répondu dans le délai prescrit à l'ultimatum anglo-indien (20 novembre), la guerre fut déclarée à Chir-Ali, à la grande joie de la Russie, qui avait probablement contribué par ses conseils, sinon par ses subsides, à créer un embarras d'un nouveau genre à sa rivale dans la question d'Orient. Les hostilités s'ouvrirent le 26 novembre, et presque aussitôt l'armée britannique s'empara de la forteresse d'Ali-Musdjid et de la position de Dakka, tandis que la colonne du centre entrait sans coup férir dans le fort évacué de Kouroum. Bientôt après, le général Brown se dégagea des tribus qui voulaient couper ses communications avec Peschawar, et le défilé de Peïwar tombait aux mains du général Roberts. L'aile gauche ou méridionale s'avançait pendant ce temps dans la direction de Kandahar. Vers la fin de décembre, on apprit que les tribus afghanes refusaient de soutenir Chir-Ali, que Djellalabad était occupé et que l'émir avait pris la fuite. Ces succès militaires plaidèrent la cause du cabinet, et, malgré les motions de blâme présentées par les libéraux, une majorité considérable dans les deux Chambres accorda un vote de confiance à M. Disraëli, élevé depuis 1877 à la pairie sous le nom de lord Beaconsfield. Le 11 janvier, enfin, Kandahar était pris, et l'armée avait définitivement percé la muraille de peuplades indépendantes qui séparait l'Inde du centre de l'Afghanistan. Pendant ce temps, Chir-Ali, après avoir vainement sollicité l'appui de la Russie, était mort à Taschkend à la suite d'une courte maladie et son fils, Yacoub-Khan, avait été reconnu par les tribus afghanes. La nouvelle de l'avènement du nouvel émir, qu'on disait favorable à la cause britannique, produisit une bonne impression à Londres; mais on apprit dans le même temps que sir Bartle Frère, gouverneur du Cap, venait d'engager les hostilités contre les Zoulous et que des difficultés surgissaient en Birmanie. Par bonheur, Yacoub-Khan, abandonnant la politique de son père, acceptait les conditions de l'Angleterre. (Traité de Gandamark, 26 mai 1879.)

Les libéraux, par l'organe de M. Gladstone, avaient hautement déclaré qu'ils considéraient comme extrêmement périlleux l'établissement d'une agence régulière en Afghanistan. Les faits ne tardèrent pas à leur donner raison; car, au commencement de septembre, une insurrection éclata à Kaboul, avec ou sans la connivence de l'émir, et le résident installé dans cette ville, sir Louis Cavagnari, fut massacré avec la plupart de ses compagnons, après une défense désespérée. C'était un rude coup pour l'orgueil anglais, une fâcheuse affaire pour le prestige du cabinet conservateur, qui se figurait avoir établi pour jamais la sécurité de la frontière anglo-indienne. Deux mois après, il y eut dans toute l'Angleterre et dans le pays de Galles des élections municipales qui tournèrent presque partout à l'avantage des libéraux; ce triomphe était d'autant plus digne de remarque que la victoire des conservateurs, aux élections parlementaires de 1874, avait été précédée d'un succès analogue, lors du renouvellement des conseils municipaux. Evidemment, l'opinion publique changeait de direction, et les nouvelles reçues de l'Afghanistan vers la fin de l'année ne furent point de nature à arrêter le courant. Le général Roberts avait bien, le 12 octobre, occupé sans coup férir Kaboul, évacué par les forces insurgées; mais celles-ci, se reformant à peine dispersées, chassèrent leurs adversaires de leurs positions. Un heureux et sanglant combat donna de nouveau la victoire à Roberts, qui réoccupa Kaboul.

A ces difficultés extérieures s'ajoutait pour le ministère une question des plus aiguës : la question irlandaise, née de la situation déplorable des fermiers et de leur résistance aux landlords. A la tête de cette agitation, le député Parnell se faisait remarquer entre tous et demandait, dès 1879, l'expropriation des propriétaires au profit de leurs 600.000 tenanciers, moyennant une indemnité préalable. Les préoccupations religieuses ne jouaient plus aucun rôle dans le mouvement irlandais, qui avait pris tous les caractères d'un mouvement agraire et dont les rigueurs de l'hiver (1879-1880) accrurent encore la vivacité. Les quelques députés qui représentaient à la Chambre des communes le parti national irlandais, voyant que leurs revendications n'étaient point écoutées, recoururent au système obstructionniste. Le chancelier de l'Échiquier, sir Stafford North-

cote, présenta et fit adopter même par les libéraux un projet de loi en vertu duquel tout membre qui avait abusé du règlement pour entraver volontairement les travaux parlementaires serait exclu pendant la suite de la séance, et, après trois exclusions, pendant une semaine au moins. En dépit de ce succès, le cabinet voyait approcher avec inquiétude le renouvellement de la Chambre, car les élections allaient se faire sur ces deux points irritants : réforme agraire en Irlande, affaires de l'Afghanistan.

Un cousin de Yacoub-Khan, nommé Abd-ur-Rahman, évincé une première fois, en 1868, du trône de l'émir et depuis dix ans pensionnaire des Russes, fit son apparition à Balkh, au commencement de 1880; peu après, la publication de deux *Livres bleus* donna à entendre que les Moscovites avaient pris une part considérable à la politique antibritannique des Afghans, et lord Beaconsfield ne cacha point que l'on avait trouvé à Kaboul une correspondance volumineuse entre l'émir et Saint-Pétersbourg. Le bruit courut dans le même temps que, contrairement aux stipulations du traité de 1857, le gouvernement venait d'autoriser le schah à occuper Hérat, de manière à unir la Perse à l'Inde contre la Russie; mais lord Beaconsfield ne donna sur ce sujet que des explications ambiguës. La situation du cabinet devenait critique; il le comprit, et, confiant malgré ses inquiétudes dans le succès final des élections, il prit le parti de dissoudre le Parlement avant les fêtes de Pâques, de présenter dès le 11 mars le budget de 1881 et d'inaugurer la nouvelle législature au commencement du mois de mai 1880. Aussitôt sa décision prise et communiquée à la Chambre des communes, lord Beaconsfield s'empressa d'écrire au vice-roi d'Irlande pour lui annoncer la prochaine dissolution du Parlement, marquant ainsi qu'au point de vue de la politique intérieure, le gouvernement entendait faire les élections sur la question irlandaise. En matière de politique extérieure, le premier ministre affirmait que la paix générale dépendait de la présence et même de l'ascendant de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe, et il condamnait le principe de la non-intervention. De son côté, le parti libéral attribua à la politique extérieure du cabinet la situation financière, très bonne en 1874, très mauvaise en 1880 : les déficits annuels accumulés s'élevaient à 200.000.000 de francs, et il faudrait sans doute augmenter les impôts ou créer de nouvelles taxes. Le résultat des élections fut un véritable coup de théâtre : le nouveau Parlement compta 357 libéraux, 61 *home rulers* et 234 conservateurs, de telle sorte que les libéraux étaient assurés de se maintenir au pouvoir sans même s'appuyer sur les Irlandais. Naturellement, M. Gladstone fut chargé de former un ministère et de prendre la place de lord Beaconsfield; il appela auprès de lui lord Selborne, le duc d'Argyll, le comte Spencer, le comte Granville, le marquis de Hartington, sir William Harcourt, le comte de Kimberley, M. Childers, le comte de Northbrook, MM. Dodson, Chamberlain, Fawcet, etc.; M. Forster devint secrétaire en chef pour l'Irlande. Quelle ligne de conduite allait suivre, à l'extérieur, le nouveau cabinet? L'attente des puissances ne fut pas de longue durée et lord Granville (Affaires étrangères) s'empressa, par une circulaire, de faire connaître l'opinion du gouvernement sur la question d'Orient. Cette opinion pouvait se traduire ainsi : obliger la Porte, au moyen d'une action concertée et commune des puissances, à exécuter le traité de Berlin dans ses stipulations relatives aux frontières nouvelles du Monténégro et de la Grèce, ainsi que dans la question beaucoup plus difficile des réformes intérieures. En entrant dans cette voie, le gouvernement britannique allait se trouver enfin d'accord avec la Russie, qui déclara voir dans les intentions de M. Gladstone un gage du maintien de la paix. La nouvelle politique du gouvernement ne tarda pas à se traduire par deux actes considérables : elle réussit à établir un accord entre les puissances pour la réunion prochaine d'une conférence à Berlin et pour la présentation d'une note identique à la Porte ottomane. En Afghanistan, le ministère dut accepter les conséquences d'une expédition que ses membres avaient énergiquement désapprouvée et qui, malgré des avantages répétés, coûtait au Trésor des sommes importantes. Le 14 juillet 1880, l'armée anglo-indienne se disposait, après avoir reconnu Abd-ur-Rahman, à se retirer derrière la frontière fixée par le traité de l'année précédente, lorsque des régiments afghans, unis à Yacoub-Khan, se révoltèrent à Kandahar et massacrèrent un corps de troupes commandé par le général Burrows. Le général Roberts, laissant Kaboul, se porta contre les rebelles, qu'il défit le 3 septembre. Dès lors, on se prépara à repasser la frontière et à cesser une guerre, qui avait exigé une dépense de 500.000.000 de francs. Les négociations engagées avec la Perse pour la cession d'Hérat furent rompues.

Un incident d'une certaine importance marqua l'ouverture de la session parlementaire de 1880 et montra combien les préoccupations religieuses tiennent de place chez nos voisins. Nous voulons parler du refus de serment de M. Bradlaugh et de la lutte que l'honorable membre de la Chambre des communes dut soutenir avant d'être admis à siéger (v. BRADLAUGH). Il ne fallut pas moins de toute l'éloquence de M. Gladstone pour triompher du bigotisme de la majorité, laquelle sembla d'ailleurs prendre sa revanche en votant la fermeture des cabarets le dimanche et en restreignant le droit demandé par le gouvernement pour les dissidents de procéder aux enterrements, dans tous les cimetières anglicans, sans observer les rites de l'Eglise d'Angleterre, dans les paroisses où un cimetière spécial ne serait pas réservé aux non-conformistes. Les non-conformistes ou dissidents, formant plus de la moitié de la population, constituaient, quoique appartenant à des sectes diverses, un parti aussi homogène dans ses croyances religieuses que notoire par son libéralisme avancé : ils étaient, au fond, le plus gros et le plus clair de la majorité de M. Gladstone, et il était naturel que le gouvernement cherchât à leur donner satisfaction sur cette question des cimetières qui leur tenait si fort à cœur.

Sur une autre question d'une importance capitale, le cabinet fut également battu, non à la Chambre des communes, mais à la Chambre des lords. La ligue agraire et le parti du *home rule* (v. IRLANDE) ne cessaient de demander la suspension des poursuites pour cause de non-payement des fermages, en attendant qu'une loi nouvelle réglât les relations entre propriétaires et fermiers. M. Gladstone présenta donc un projet de loi qualifié de *compensation for disturbance bill* et fondé sur les principes suivants : toute demande d'expulsion introduite avant cette loi contre un fermier dont la redevance était de moins de trente livres devait être suspendue, pourvu qu'il fût établi : 1° que le non-payement des fermages provenait d'une impossibilité matérielle, telle que la disette; 2° que le fermier désirait conserver la jouissance de sa ferme à des conditions justes et raisonnables; 3° que le propriétaire refusait sans raison les offres du fermier. Cette loi portait une atteinte incontestable aux droits des landlords, puisqu'elle donnait raison aux preneurs qui n'avaient pas rempli les stipulations du bail, et qu'elle accordait des compensations aux tenanciers expulsés pour cause de non-payement. M. Gladstone, en présence de l'opposition qu'il rencontra, proposa un amendement d'après lequel le propriétaire serait dispensé desdites compensations s'il permettait au fermier expulsé de vendre son droit au bail : le produit de cette vente servirait à éteindre la dette et à faciliter un nouvel établissement du fermier; mais cette disposition, adoptée à une très faible majorité par les Communes, fut rejetée par les Lords, qui laissaient encore une fois en suspens la solution de la question irlandaise. Les fermiers, de plus en plus outrés, se rendirent aussitôt après coupables d'une série « de crimes agraires », tinrent des meetings, prêchèrent la résistance à main armée; la propagande de la *Land league* prit des proportions redoutables, et les discours de M. Parnell en faveur d'une éviction immédiate des propriétaires aggravèrent encore la situation. Le gouvernement se crut obligé de poursuivre les chefs de la *Land league* pour crime de conspiration.

Dans le même temps, les Bassoutos ouvrirent les hostilités contre la colonie du Cap, et, quelques semaines après (décembre 1880), les Boers du Transvaal, proclamant la république malgré l'opposition de la reine, s'insurgèrent hardiment contre l'autorité britannique. Ils se conduisirent avec une telle vaillance qu'il fallut bien accorder aux insurgés ce qu'ils demandaient, le *self-government :* la reconnaissance de la suzeraineté de la reine fut pourtant maintenue.

Le 5 janvier 1881, le discours du trône annonça à la fois la répression des crimes agraires et des réformes prochaines en Irlande, où les *home rulers* avaient créé littéralement le régime de la terreur : on n'y craignait plus d'être puni pour avoir violé les lois du royaume, mais pour ne pas avoir obéi aux prescriptions de la ligue. Parmi les réformes brièvement indiquées dans le discours du trône, il y avait d'abord le développement des principes posés dans la loi agraire de 1870 sur les relations entre propriétaires et fermiers; on se proposait d'augmenter la protection accordée au fermier par cette loi, et, par suite, le bien-être du fermier, « sans toutefois diminuer la valeur ou ébranler la base de la propriété ». En second lieu, le gouvernement visait à rendre accessible à un plus grand nombre l'acquisition de la propriété en supprimant les entraves à sa libre disposition. Enfin, le cabinet manifestait l'intention de remplacer par une commission élue les *grands jurys* existant dans chaque comté irlandais et compétents sur toutes les questions de finances, ainsi que sur une partie des questions administratives. Mais, avant de modifier les lois existantes, le ministère décida qu'il en assurerait le respect, et M. Forster, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, présenta un bill de coercition destiné à protéger les personnes et les propriétés. Aux termes de ce bill, toute personne déclarée « raisonnablement suspecte d'avoir été coupable de haute trahison, de trahison-félonie, de manœuvres de trahison », d'un crime quelconque légalement punissable, d'un acte de violence ou d'intimidation propre à empêcher l'action de la loi ou à troubler l'ordre, pourrait être détenue par ordre du lord lieutenant sans bénéfice de caution ou d'engagement à se présenter en justice; elle ne serait relâchée ou même jugée sans autorisation du même lord; l'ordre d'arrestation servirait comme preuve concluante de tous faits y mentionnés. Il est impossible de nier l'arbitraire de cette loi des suspects, à laquelle les Irlandais avaient réduit M. Gladstone, sympathique pourtant à leur cause, mais obligé de garantir la sécurité des biens et des personnes. Les parnellistes résistèrent au bill par leurs procédés ordinaires d'obstructionnisme, et le Parlement tint un jour une séance de quarante-six heures. Cette attitude n'aboutit qu'à agacer tout le monde et à priver les obstructionnistes d'un certain nombre de voix sympathiques à leur cause. Le projet du gouvernement ayant été voté, M. Parnell lança un manifeste où il faisait appel à la force et où il conseillait une alliance avec le parti ouvrier de la Grande-Bretagne sur les bases suivantes : *home rule* de l'Irlande, abolition des principes territoriaux des deux pays, suppression des armées permanentes et des taxes qui servent à les entretenir. En dépit de cette proclamation, le cabinet présenta et fit voter un second projet, complémentaire de la loi de répression et déclarant illégal le port d'armes dans les districts désignés par le pouvoir exécutif; mais, peu de temps après, M. Gladstone demanda à la Chambre des communes (7 avril) de voter une réforme agraire en faveur des Irlandais : il proposa d'instituer un tribunal ayant le droit d'établir, à la demande du fermier, le fermage sur des bases équitables, d'en fixer les conditions et d'exercer sa juridiction pour protéger la liberté de vente et de fermage; les baux seraient passés pour une durée de quinze ans, et le fermier ne serait expulsé que s'il violait certaines clauses déterminées; de plus, le Trésor serait autorisé à faire des avances pour l'achat des fermes par le fermier, sous la protection spéciale du tribunal. « Le principe de ce *Land bill* était un retour vers le régime féodal, la substitution d'un état légal, se rapprochant de la fixité de tenure, au contrat libre et volontaire qui constitue maintenant le droit commun européen sur la propriété foncière; il s'efforçait, en outre, d'encourager le morcellement du sol entre les petits cultivateurs en permettant à l'Etat d'aider ceux-ci au rachat des terres affermées. » Certains libéraux trouvèrent ces modifications trop radicales, et le duc d'Argyll, membre du cabinet, donna sa démission; les Irlandais, au contraire, les trouvèrent insuffisantes, surtout après les restrictions apportées au projet primitif par le Parlement (fixation du taux du fermage, droit accordé au propriétaire de faire appel au tribunal en cas de contestation avec le fermier).

Les troubles continuèrent de plus belle, bien que plusieurs fermiers se montrassent disposés à profiter des avantages du *Land act*. M. Parnell et les principaux membres de la *Ligue agraire* furent arrêtés pour avoir prêché ouvertement la dépossession absolue des propriétaires au profit des fermiers. La Ligue même fut dissoute par le lord lieutenant, mais l'association des *home rulers* se chargea de provoquer à sa place meetings sur meetings. « Ce que nous demandons, dirent ces derniers dans une proclamation, ce qui mettrait sûrement fin à des troubles séculaires, c'est la liberté qui est accordée à toute dépendance de la couronne britannique habitée par la race blanche, à savoir le droit de régler les affaires qui nous concernent seuls, en laissant au Sénat impérial, dans lequel siégeraient nos représentants le soin des affaires concernant l'empire tout entier. » De leur côté, les propriétaires irlandais, au nombre de deux cent cinquante, tinrent un meeting à Dublin, réprouvèrent la manière dont le *Land act* avait été appliqué, demandèrent à être indemnisés des pertes par eux subies, en vue du fonctionnement du tribunal agraire et émirent le vœu que l'Etat se rendît acquéreur à un prix raisonnable des propriétés de tous les landlords qui n'approuvaient pas la nouvelle loi. Enfin, les fermiers écossais, appauvris par cinq mauvaises récoltes successives, se réunirent le 1er décembre 1881 à Aberdeen pour réclamer l'intervention de l'Etat dans leurs rapports avec les propriétaires. L'année se terminait donc sans que la pacification eût fait un pas; au contraire, tous les efforts faits pour améliorer une situation de plus en plus grave échouaient complètement. M. Gladstone ne fit aucune difficulté d'avouer l'insuccès de sa politique. Pensant que les mesures de clémence produiraient de meilleurs résultats que les mesures de rigueur, il annonça aux Communes l'intention de proposer une loi réglant le payement des fermages arriérés; puis il fit mettre en liberté les députés Parnell, Dillon et O'Kelly, arrêtés en vertu du bill de coercition. Le 4 mai, lord Spencer et lord Cavendish remplacèrent, comme vice-roi et comme secrétaire d'Etat pour l'Irlande, lord Cooper et M. Forster, démissionnaires et opposés à la politique de douceur dont le cabinet prétendait faire l'essai. Tout à coup, le 7 mai, lord Cavendish et son secrétaire Thomas Burke furent assassinés au moment où ils arrivaient à Dublin. Le « Times », à cette nouvelle, enjoignit à M. Gladstone de « recouvrer son honneur » en prenant des mesures immédiates contre des attentats incessants, et le premier ministre, sans renoncer aux réformes, déposa à la Chambre un bill « sur la répression des crimes en Irlande ». Ce bill, qui devait avoir une durée de trois ans, déclarait illicite toute association secrète, attribuait à une commission spéciale de la cour suprême le jugement des crimes (sans assistance du jury), autorisait les perquisitions nocturnes, les arrestations de suspects, la suppression des journaux, la dissolution des réunions publiques, et rendait applicables la peine de l'amende et celle des dommages-intérêts aux districts où des violences auraient été commises (11 mai 1882). Quatre jours plus tard, M. Gladstone proposa aux Communes d'affecter le reliquat des fonds de l'Eglise irlandaise à son projet sur les fermages arriérés dans les fermes d'une valeur locative de 750 francs et au-dessous : sous certaines conditions d'indigence, le fermier ne payerait qu'une année, l'Etat la seconde et le surplus serait annulé. Ce bill fut définitivement adopté le 9 août 1882 : le précédent, tendant à la répression préventive des crimes, l'avait été, le 9 juillet, après des débats très animés. Quoi qu'il en soit, les derniers mois de l'année se passèrent dans un calme relatif, que l'Irlande ignorait depuis plusieurs années.

A ces préoccupations intérieures étaient venues s'ajouter les affaires d'Egypte. Depuis 1879, le khédive Tewfik-pacha gouvernait sous le contrôle financier anglo-français; pour remettre un peu d'ordre dans les finances, l'effectif de l'armée fut réduit, certains travaux de fortifications suspendus. Le parti militaire se souleva en 1881 : trois colonels, dont le plus connu est Arabi, furent emprisonnés, mais un régiment vint les délivrer, et bientôt le khédive, sous la pression du parti militaire, renvoya son ministre de la Guerre; il le remplaça par Chérif-pacha qui dut, au mois de janvier 1882, céder la place au ministère Mahmoud-pacha ou plutôt au ministère Arabi. Arabi, devenu le chef du parti national, parla de déposer Tewfik, qui faisait mine de résister à ses injonctions. La situation devenait grave. Une note identique, adressée par les cabinets de Londres et de Paris au khédive, pour affirmer leur commune intention de maintenir le régime établi en Egypte en 1879, ne produisit aucun effet, et la Porte, dans une circulaire, se plaignit de n'avoir pas été consultée. Cela n'empêcha pas les consuls généraux de France et d'Angleterre de remettre, le 25 mai, une nouvelle note à Tewfik, lui proposant d'éloigner temporairement Arabi et d'exiger la démission du ministère. Huit jours auparavant l'escadre anglo-française était arrivée à Alexandrie. La Porte, se montrant peu favorable à l'idée d'une conférence et protestant toujours de sa suzeraineté sur la vallée du Nil, envoya au Caire un commissaire, Dervich-pacha, avec la mission de rétablir le *statu quo;* mais, soit que les Egyptiens vissent dans l'envoi d'un délégué du sultan un encouragement à persister dans leur lutte, soit pour tout autre motif, l'arrivée de Dervich-pacha coïncida avec un émeute très violente (11 juin), où beaucoup d'Européens furent massacrés. M. de Freycinet, ministre des Affaires étrangères, prévoyant peut-être qu'une intervention armée dans les affaires d'Egypte pourrait nous entraîner très loin, donna l'ordre au commandant de notre escadre de se retirer, et, dès le lendemain (11 juillet), l'amiral Seymour bombarda Alexandrie. A cette nouvelle, la Porte se disposa à agir désormais en Egypte, c'est-à-dire à y envoyer des troupes, et elle demanda en conséquence l'évacuation d'Alexandrie par les Anglais; mais le gouvernement anglais répondit, le 30 juillet, qu'il n'accepterait le concours, si longtemps attendu, des soldats du sultan que si celui-ci se décidait à faire connaître ses intentions formelles, en même temps qu'il déclarerait Arabi rebelle. L'Europe commençait à montrer quelque inquiétude, mais elle ne fit aucune objection lorsque le cabinet britannique eut donné l'assurance qu'il ne songeait qu'à mettre fin à l'anarchie égyptienne; sans doute, il y aurait lieu ensuite de reviser les traités relatifs à l'Egypte, seulement l'Europe entière serait consultée sur ce point important et sur les réformes à réaliser. Le général Wolseley, le vainqueur des Zoulous, arriva vers le milieu du mois d'août et prit le commandement du corps expéditionnaire, fort d'environ 25.000 hommes. Les combats de Kassasim (28 août) et de Tell-el-Kébir (13 septembre) amenèrent les Anglais au Caire; Arabi, fait prisonnier, fut envoyé à Ceylan, et Gladstone ne se gêna point pour dire à la Chambre des communes que la question égyptienne relevait désormais plus directement que par le passé du cabinet de Londres. Dès le 30 octobre, le contrôle anglo-français fut supprimé de fait, car M. Brédif, notre contrôleur, ne fut plus convoqué aux séances du conseil des ministres. « Nous vous laissons libres en Tunisie, disait la presse britannique, laissez-nous libres sur le Nil, » et lord Granville, dans les premiers jours de 1883, signifia aux chancelleries que « ne pouvant arriver à une entente avec la France, il mettait un terme aux négociations ». Le 5 février, un décret du khé-

Nièvre à l'Assemblée nationale; il ne se représenta pas à la Constituante, et se contenta d'être pendant plusieurs années encore membre du conseil général de la Nièvre. En 1871, il devint le secrétaire particulier de Thiers, qui l'apprécia singulièrement et le nomma, la même année, préfet de la Haute-Marne; après le 24 mai, il suivit Thiers dans sa retraite. Le ministère de Marcère lui offrit la préfecture de la Meuse; il l'accepta, mais donna sa démission peu de temps après avoir été nommé.

Dans les loisirs que lui laissa la vie publique, M. Grangier de La Marinière se fit collectionneur. Il avait eu de bonne heure la passion des livres et des manuscrits et parvint à réunir une très belle collection d'autographes et de documents historiques, qui passèrent aux enchères après sa mort, en juin 1883. Le dossier capital était une réunion de documents sur le Nivernais depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours; il y avait aussi de nombreuses lettres des membres de la maison de Gonzague, qui possédait le duché de Nevers, entre autres de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, et d'Anne, sa sœur, la princesse palatine dont Bossuet prononça l'oraison funèbre. M. Grangier de La Marinière avait commencé, à l'aide de ces documents, à écrire la vie de ces deux princesses, mais son travail est resté inachevé. Il possédait également les papiers de Ménage et une grande partie de ceux des maisons de Bouillon et de Lamoignon, du maréchal et du comte de Langeron, généraux sous Louis XV, du comte d'Hoym, le célèbre amateur, etc. Il avait aussi rassemblé une magnifique série de portraits au crayon des personnages principaux du XVIIe siècle, dessinés par un élève de Clouet.

* **GRANIER** (Jeanne) actrice française, née en 1852. — Parisienne avant tout, elle brille au premier rang de nos divas par sa bonne humeur, son air mutin, son sourire aimable, et son jeu fin et délicat. Elle chante, joue et danse avec une ardeur juvénile qui ne se dément jamais. Elle débuta en 1869 aux Folies-Saint-Hubert, à Bruxelles, et au théâtre de la Renaissance, à Paris : *la Jolie Person-ne*, *la Petite Demoiselle* (1879); *les Voltigeurs de la 32e* (1880), et *Janot* (1881). Elle fit une courte apparition au Gymnase, empruntant au répertoire de Déjazet deux des plus grands succès de l'inimitable comédienne : *les Premières Armes de Richelieu* et *Indiana et Charlemagne*. Elle en persévéra point dans cette voie, qui la faisait imitatrice au lieu d'être originale. Elle retourna au théâtre de la Renaissance, où elle se fit applaudir dans *Fédora* (1882); *Madame le Diable*, *la Belle-Lurette* et *Fanfreluche* (1883). Après avoir fait une tournée en province, elle entra aux Variétés et y créa *Mam'zelle Gavroche* (1885), un rôle fait pour ainsi dire à sa mesure. Elle passa ensuite aux Bouffes-Parisiens et parut sous le double travestissement de Jacquet et de Jacquette dans *la Béarnaise*. Engagée à la Gaîté, en 1886, elle fit la reprise de *la Cigale et la Fourmi*, dont elle rendit populaires plusieurs chansons. De retour d'un voyage en Espagne avec Vauthier, elle alla créer aux Nouveautés, en 1887, Rose des *Saturnales*, dont elle retarda la chute. Elle s'est fait, depuis, applaudir aux Variétés dans Boulotte de *Barbe-Bleue*, et à l'Eden-Théâtre dans Clairette de *la Fille de Madame Angot* (1888). Elle a repris, en dernier lieu, sur cette même scène, *le Petit Duc*, où elle a montré l'air des Œufs, au second acte, avec une verve vraiment entraînante.

** **GRANIER DE CASSAGNAC** (Bernard-Adolphe), publiciste et homme politique français, né à Nevers-Bercelle (Gers) le 12 août 1808.

Il est mort au château de Couloumé (Gers), le 31 janvier 1880. En 1879, il prit la parole contre la création des écoles normales départementales d'institutrices et fit des méthodes d'éducation des pères jésuites un éloge enthousiaste. Les deux derniers ouvrages publiés par lui sont : *le Secret du chevalier de Médiane* (1877, in-12), et *Souvenirs du second Empire* (1879-1882, 3 vol. in-12). Ces *Souvenirs* ne sont qu'un résumé historique très partial de la période qui s'étend de 1850 à 1871, de la présidence et du coup d'Etat de décembre à la Commune.

** **GRANIER DE CASSAGNAC** (Paul-Adolphe-Marie-Prosper), publiciste et homme politique français, fils du précédent, né à la Guadeloupe le 2 décembre 1843. — Au début de sa carrière, les divisions éclatèrent entre les membres du parti bonapartiste. Des messes ayant été célébrées à Saint-Augustin et à Saint-Philippe-du-Roule pour le repos de l'âme de Napoléon III, le prince Napoléon ne fut l'objet d'aucune ovation, tandis que M. de Cassagnac était acclamé par deux ou trois cents personnes. Une polémique s'ensuivit entre le journal « l'Ordre », organe officiel du prince, et le « Pays », organe de M. de Cassagnac. Celui-ci, qualifié par les adversaires d'« individualité sans autorité », répliqua par un article où il disait entre autres choses : « Allons ! allons ! le moment est triste et dur, quand les valets relèvent la tête et frappent du plumeau ceux dont ils jalousent l'influence et envient la réputation intacte... Vous êtes dans ce journal des inconnus ou des banquistes, des nullités sans action sur un parti que vous avez ruiné, et sur lequel vous vous appliquez avec la rapacité entêtée des insectes sous-cutanés. » Cette polémique fut l'origine de la scission qui ne tarda pas à se produire entre le prince Napoléon et son fils, le prince Victor.

Lorsque le gouvernement eut demandé à la Chambre l'amnistie pour les condamnés de la Commune et pour les délits politiques commis jusqu'au dépôt de son projet (19 juin 1880), M. de Cassagnac critiqua avec beaucoup de finesse l'argumentation du gouvernement, mais déclara qu'il voterait l'amnistie, parce qu'il détestait les catégories, et que, puisque l'on avait commencé, il valait autant aller jusqu'au bout. Il accusa Gambetta, dont le discours enlevé quelques instants après le vote de la Chambre, d'être à lui seul le gouvernement de la France et d'exercer un pouvoir occulte sans responsabilité.

Aux élections du 21 août 1881, M. de Cassagnac ne se représenta pas dans l'arrondissement de Condom, mais dans celui de Mirande. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il n'était le candidat d'aucune dynastie, l'heure des compétitions dynastiques n'ayant pas encore sonné; il se posa uniquement comme « candidat de la haine contre la République, laquelle campe parmi nous comme une faction, comme une horde, rançonnant, détruisant, persécutant tous ceux qui ne pensent pas comme elle ». Il fut élu par 11.034 voix contre 8.811 obtenues par M. Adrien Lannes de Montebello, candidat républicain. Dans le courant de l'année suivante, le 15 août 1882, M. de Cassagnac, de concert avec M. Amigues, fit paraître le Vingtième un résumé historique très partial de la période qui s'étend de 1850 à 1871, de la présidence et du coup d'Etat de décembre à la Commune.

** **GRANIER DE CASSAGNAC** (Paul-Adolphe-Marie-Prosper), publiciste et homme politique français, fils du précédent, né à la Guadeloupe le 2 décembre 1843. — Au début de sa carrière, les divisions éclatèrent entre les membres du parti bonapartiste. Des messes ayant été célébrées à Saint-Augustin et à Saint-Philippe-du-Roule pour le repos de l'âme de Napoléon III, le prince Napoléon ne fut l'objet d'aucune ovation, tandis que M. de Cassagnac était acclamé par deux ou trois cents personnes. Une polémique s'ensuivit entre le journal « l'Ordre », organe officiel du prince, et le « Pays », organe de M. de Cassagnac. Celui-ci, qualifié par les adversaires d'« individualité sans autorité », répliqua par un article où il disait entre autres choses : « Allons ! allons ! le moment est triste et dur, quand les valets relèvent la tête et frappent du plumeau ceux dont ils jalousent l'influence et envient la réputation intacte... Vous êtes dans ce journal des inconnus ou des banquistes, des nullités sans action sur un parti que vous avez ruiné, et sur lequel vous vous appliquez

d'expulsion du 22 juin, il s'en applaudissait sous certains rapports. « Dans le pays qui se lasse et se dégoûte de la République, on se lamentait de n'avoir que des princes en porcelaine de Saxe, élégants, plaisants à voir, mais qui se tenaient sous vitrine, de peur qu'on ne les cassât en s'en servant. Leurs serviteurs jaloux les époussetaient soigneusement tous les soirs et nous ne soulevions contre nous que cette opposition muette et lâchée, opposition d'opéra-comique, rappelant les mâles revanches dynastiques juste autant que les bergers de Trianon rappelaient les rudes mœurs pastorales. Et, voilà qu'aujourd'hui, grâce à vous, républicains, les sombres nuages qui nous cachaient l'horizon sont dissipés soudain... Républicains imbéciles, merci ! » Peu de temps après, M. de Cassagnac donna sa démission de président des comités impérialistes de la Seine, tenant à conserver entière son indépendance et à servir à son gré les intérêts de l'alliance conservatrice. A quelqu'un qui lui demandait exactement son opinion, il répondit : « Etre bonapartiste, c'est être exclusivement attaché aux personnes, et ce n'est pas mon cas. Etre impérialiste, c'est être au contraire partisan d'un système nettement défini : c'est être attaché aux idées. Et j'en suis là depuis longtemps, depuis la mort du prince impérial. Un Bonaparte donne toujours l'Empire, témoin le prince Napoléon. Et on peut obtenir l'Empire, à l'exirême rigueur, d'un autre que d'un Bonaparte. » Cette profession de foi mettait M. de Cassagnac à faire savis du prince Napoléon, à qui il fit entendre, en février 1888, de dures vérités. « Vous avez, dit-il, publié votre nom à côté et Co fut déclarée en faillite. Ses partisans cherchèrent à lui « faire un sort ». Lorsqu'il avait été élu président, il avait dû, avant d'entrer en fonctions, donner sa démission de général, la constitution interdisant absolument toute espèce de cumul. Dès lors, Grant avait cessé de faire partie de l'armée américaine. En raison des difficultés financières dans lesquelles il se trouvait, M. Edmunds présenta au Sénat de Washington un projet tendant à rétablir le président des Etats-Unis à inscrire l'ancien général sur la liste des officiers en retraite, avec ses anciens grades et appointements de 49 voix contre 9, le Sénat vota le projet. L'ancien président ne put jouir longtemps de cette généreuse patriotique. Depuis longtemps, il souffrait d'un mal qui ne pardonne pas, le cancer aux fumeurs. Il se retira au cottage de Mac-Gregor, où il ne tarda pas à mourir.

Dans l'histoire, le nom de Grant demeurera inséparable de ceux de Mac Clellan et de Lincoln. « Pendant six mois, dit un de ses biographes, l'Europe inquiète a répété le nom de Mac-Clellan, opiniâtre soldat dont l'inébranlable fermeté rassurait alors les amis de la cause fédérale. Puis, ce fut le tour de Lincoln, dont on a conté cent fois la prodigieuse fortune. Et, quand il fut question de concentrer les efforts de tous pour l'action suprême, Grant apparut. Où le patriote le plus obstiné n'eût pas trouvé huit mois auparavant l'homme d'une situation si compromise, grâce au travail persévérant de Mac-Clellan, des bataillons constitués, des escadrons montés en chevaux d'artillerie, les batteries pourvues d'un matériel hors ligne. Grant eut le rare mérite d'employer les éléments dont il disposait; il fut le vainqueur que la foule idolâtre, acclame et hisse sur le pavois. Mac-Clellan, résigné, vécut dans l'oubli. Comme Carnot, il avait organisé la victoire; c'est Grant qui la remporta. L'un fut l'âme, l'autre le bras; l'un eut l'audace, l'autre la volonté. Lincoln, Grant et Mac-Clellan sont morts. L'œuvre dont ils furent, à des titres divers, mais avec une égale grandeur, les auteurs indomptables, a triomphé de toutes les résistances. Pourquoi ne réunirait-on pas dans un commun hommage ces trois Américains qui se dévouèrent à une même tâche ? » Le général Grant a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés en 1885.

GRANULITIQUE adj. 2 g. (gra-nu-li-ti-ke — rad. *granulite*). Géol. Se dit d'un genre de structure rappelant celle d'un grès menu.

— *Texture granulitique*, Mode de texture d'une roche cristalline dans laquelle les éléments ne sont pas développés en grandes plages, mais forment des individus isolés et juxtaposés ayant chacun leur orientation propre. Le mot de granulitique a été créé par M. Michel-Lévy.

GRANULOME s. m. (gra-nu-lo-me — rad. *granule*). Pathol. Nom donné à toutes les néoplasies dont la structure est identique au tissu des granulations.

— **Encycl.** Il existe plusieurs variétés de *granulome*; nous allons citer les plus connues. Le *granulome fongoïde* se présente sous forme de petites tumeurs hémisphériques de la peau, débutant par des taches rouges, brunâtres, et pouvant atteindre le volume d'une mandarine ; c'est le *sycosis fongoïde* d'Alibert. Les *granulomes infectieux* consistent en petites masses appelées par Virchow *tumeurs granuleuses*. Parmi les granulomes infectieux nous placerons en première ligne une maladie de la conjonctive que l'on a récemment démontré être de nature parasitaire et qui constitue un type de granulome, le trachome de la conjonctive (ophtalmie égyptienne), produit par un coccus pathogène et constitué par des nodules d'un rouge grisâtre arrondis, de volume d'un grain de mil et plus, disposés par séries linéaires ou par plaques. Ces nodules sont composés de cellules lymphoïdes dans l'intervalle desquelles on trouve le coccus en voie de prolifération. Le *tubercule militaire*, granulome de la tuberculose, est un nodule grisâtre, du volume d'un grain de pavot à celui d'un grain de millet, composé de cellules épithélioïdes et de cellules géantes centrales dans lesquelles on trouve le bacille pathogène de Koch. C'est encore une prolifération du tissu conjonctif analogue à celle du tissu de granulations qui constitue dans la *lèpre* l'acné du processus morbide; or, Hansen a démontré qu'elle est due à l'intervention d'un bacille spécifique et, depuis qu'il est prouvé que ce bacille se développe dans l'intérieur des cellules, l'analogie de ces cellules lépreuses avec les cellules épithélioïdes du tubercule ne saurait plus faire de doute. La *gomme syphilitique*, qu'on peut considérer comme la manifestation spécifique de la vérole, est essentiellement caractérisée par un nodule central avec persistance de la forme sphérique des cellules et métamorphose muqueuse de la substance fondamentale tranchant nettement avec le tissu embryonnaire ambiant qui constitue la masse gommeuse. Le produit spécifique de la *morve* est un nodule gris jaunâtre, du volume d'un grain de chènevis jusqu'à celui d'une lentille, et dans lequel Loffler a découvert un bâtonnet très mince, que la culture et l'inoculation ont démontré être l'agent pathogène de la morve. Dans la morve aiguë, on trouve en outre dans les nodules granulomateux considérables (nodules farcineux). L'*infiltration médullaire de la fièvre typhoïde* mérite peut-être moins le nom de granulome, car elle est constituée par des produits inflammatoires spécifiques déjà signalés; cependant, les cellules typhiques dont elle se compose paraissent être le degré inférieur de comme la première évolution vers la production d'une cellule épithélioïde ; elle est également d'origine bactérienne. Enfin, dans l'*actinomycose*, les auteurs allemands ont démontré une inflammation productive, un granulome à cellules rondes qui les entoure de toutes parts comme un corps étranger. Et ces granulomes subissent tous, un jour ou l'autre, les métamorphoses ordinaires du tissu de granulations proprement dit.

** **GRANVILLE** (George Leveson-Gower, comte de), homme politique anglais, né à Londres le 11 mai 1815. — Après la chute du ministère Beaconsfield (avril 1880), la reine proposa à lord Granville de former un nouveau cabinet, mais il s'y refusa, conseillant de confier cette mission à M. Gladstone ; dans le ministère que celui-ci forma, lord Granville reçut le portefeuille des Affaires étrangères. Il approuva dans ce poste plusieurs mesures, notamment au sujet des affaires d'Egypte, et la Chambre haute adopta, à une grande majorité, une proposition condamnant sa politique. La Chambre des communes, au contraire, se refusa à émettre un vote de blâme contre lui. Sa dernière campagne diplomatique importante fut l'apaisement des difficultés avec la Russie, relativement à la régularisation des frontières de l'Afghanistan (printemps de 1885). Depuis qu'il quitta le pouvoir avec tout le cabinet Gladstone, en juin 1885, cette question pouvait être considérée comme réglée. M. Gladstone ayant repris la direction des affaires en janvier 1886, lord Granville accepta le ministère des Colonies. Il quitta le pouvoir avec M. Gladstone en juillet 1886.

GRAPHANORANE s. m. (gra-fa-no-ra-ne — du gr. *graphein*, écrire ; *a* privatif ; *oran*, voir). Appareil permettant d'écrire dans l'obscurité.

— **Encycl.** Le *graphanorane* Mouliéras peut être employé par les aveugles pour écrire dans l'obscurité ou par les aveugles ; il se compose d'un chariot qui glisse de gauche à droite dans un châssis rectangulaire encadrant le papier, et supporte la main pendant qu'elle écrit. Quand une ligne est achevée, on déplace de 1 centimètre vers le bas la tringle guidant le chariot, ce qui détermine l'écart régiés par des entailles, et on trace une autre ligne. La page terminée, il faut remonter le chariot en haut du châssis et remplacer le papier.

GRAPHIQUE s. m. (gra-fi-ke — du gr. *graphein*, écrire, tracer). Technol. Tracé linéaire de la marche d'un phénomène, de la variation d'une fonction mathématique, etc. ‖ Syn. de DIAGRAMME. V. ce mot.

GRAPHOLOGIE s. f. — **Encycl.** L'art de connaître les hommes par leur écriture n'est pas d'origine toute à fait récente. Dans ces derniers temps, des hommes qu'il y a tout lieu de croire sérieux, M. Bondinier, évêque d'Amiens, et l'abbé Flandrin, ancien inspecteur de l'Ecole normale, en firent une étude toute spéciale. Vers 1875, l'abbé Michon, l'auteur du *Maudit* et de la *Religieuse*, y consacra plusieurs publications importantes : *Système de graphologie*, *l'art de connaître les hommes par leur écriture* (1880, in-12, 6e édition) ; *Mémoire à consulter. Aux magistrats, aux avocats, etc., sur la méthode vicieuse des expertises en écritures suivie jusqu'à ce jour* (1880, in-12), et le journal *la Graphologie*. Depuis, la graphologie a été arrêtée dans une voie de plus en plus scientifique, en se basant sur les phénomènes révélés par M. Cumberland et ses adeptes (v. DIVINATION). « Des mouvements anciennement produits par la main du sujet, et, bien qu'à peine perceptibles, ils suffisent pour guider l'expérimentateur, s'il a le tact assez délicat pour en recevoir l'impression et lire par ce moyen dans la pensée de celui qu'il conduit. C'est donc la personnalité morale qui se traduit en général par des mouvements involontaires, dont l'étude peut ainsi devenir un excellent moyen d'investigations psychologiques. On a des raisons de croire que tout sentiment, toute pensée, commencent dans le cerveau un mouvement qui se propage par les nerfs jusqu'aux muscles, malgré l'illusion où nous sommes que nous restons immobiles et que tout se passe au dedans. Pourquoi, dès lors, les idées, les passions, soit passagères, soit surtout habituelles de chacun de nous, ne se trahiraient-elles pas par les mouvements de la main de celui qui écrit ? Ces mouvements ne sont, après tout, que des gestes en raccourci, et chacun sait que les différents traits du caractère se manifestent par des gestes déterminés. » Voilà, en quelques lignes, résumées par M. Ludovic Carrau, toute la théorie graphologiste, qui, pour être complète, doit donner une sorte de tableau et de classification des mouvements constituant les gestes. S'occupant de cette question dans la « Revue philosophique » (1886), M. le docteur Héricourt distingue les mouvements : 1° selon l'*énergie* (indexés, mous, accentués, violents) ; 2° selon la *vitesse* (lents, vifs, brusques, accélérés, retardés) ; 3° selon la *direction* (ascendants, centrifuges, descendants, centripètes) ; 4° selon la *forme* (arrondis, gracieux, anguleux, vulgaires) ; 5° selon la *fréquence* (nombreux, rares, pondérés) ; 6° selon la *continuité* (bien dissociés) ; 7° selon l'*étendue* (amples, courts). « Ceci posé, conclut-il, il est d'observation courante, qu'il s'agisse de gestes spontanés, inconscients, ou d'une mimique savamment étudiée, que l'énergie de la volonté se traduit par des gestes pesants, fortement accentués ; qu'une exposition claire et limpide n'est pas sans des gestes pondérés et nettement dessinés ; que les gens sensibles prennent, comme on dit, des airs penchés ; que l'égoïsme semble toujours se désigner et ramener tout vers soi par les mouvements centripètes qui lui sont habituels ; que l'homme franc a le geste ouvert et net ; que la dissimulation a le geste fuyant comme le regard, et que ses mouvements comme ses phrases semblent n'être jamais terminés ; que l'exalté se reconnaît de loin à l'amplitude de ses mouvements ; que l'homme gai et bien portant a des gestes vifs et portés vers le haut, tandis que la tristesse incline la tête et laisse tomber les bras ; que l'homme doux évite les mouvements anguleux, toujours carrés ou pointus chez l'homme rude et de commerce désagréable ; que la grâce arrondit les mouvements et décrit des cercles ; que l'homme simple se remarque à la sobriété et à l'égalité de son allure. » Si donc il y a une liaison intime entre la pensée et l'écriture, ce qui n'est pas contestable, il y a aussi, selon les graphologues, une liaison également intime entre la forme que reçoit cette écriture et les dispositions intellectuelles et morales de l'âme dont elle est le truchement. Seulement, il faut que le sujet écrive sans se préoccuper de la forme des lettres, circonstance d'ailleurs fréquente. Quand nous écrivons dix lignes très spontanées, très rapides, dans l'épanchement d'une profonde douleur ou d'un violent amour, peut-il nous venir à l'esprit que nous nous soyons occupés, même pour la plus insignifiante des lettres, de la forme que nous leur avons donnée ? Quand on calculateur groupe des chiffres avec une rapidité effrayante, songe-t-il au procédé matériel, ou bien au problème qu'il veut résoudre ? La sonde de la forme n'existe pas quand l'homme pense, et c'est ce que l'abbé Michon exprime en disant que « par la longue habitude d'écrire, comme par la longue habitude de parler, c'est l'âme qui directement écrit et parle, le son dans la parole, la lettre dans l'écriture n'étant plus qu'un instrument employé inconsciemment pour rendre la pensée ». L'écriture est donc pour lui le relief de l'âme, tangible au regard.

Un bon traité de graphologie doit, d'après ce que nous venons de dire, comprendre la description des formes diverses des traits d'écriture (anatomie graphologique), un exposé de la terminologie, les fonctions et combinaisons des traits, et la classification des écritures. C'est le côté théorique, le *système*, après lequel vient logiquement une méthode d'application. Ainsi que nous le disons plus haut, la graphologie ne doit pas exercer son talent sur une écriture appliquée, mais il ne le doit pas non plus sur une écriture excessivement négligée, par exemple sur des notes prises à la hâte et où la plume indique des lettres plutôt qu'elle ne les trace. L'écriture véritable, la matière à expérimentation, c'est celle qui, rapide, ni appliquée ni trop négligée, s'emploie journellement pour la rédaction des lettres intimes. Bien plus, il faudra se procurer autant que possible plusieurs spécimens de la même écriture à plusieurs époques différentes, ce qui permettra de retrouver les qualités et les défauts à l'état permanent. Il est impossible d'indiquer un signe particulier pour chaque nuance des situations de l'âme : la graphologie ne s'occupe que de la détermination des groupes ; ainsi, le groupe *courage* a pour nuances la *valeur*, la *vigueur*, la *bravoure*, etc., mais dans tous les cas c'est l'idée de *force* qui est exprimée. Que si l'on veut arriver aux nuances, on y parviendra en observant l'intensité du signe et son union avec un autre signe, c'est-à-dire sa complexité. D'un autre côté, tout signe graphique considéré isolément a sa valeur fixe et déterminée, mais deux ou trois signes combinés donnent également une note très nette, très tranchée, c'est-à-dire que le graphologue peut, dans certains cas, démêler les dispositions morales le plus naturellement unies : si, par exemple, j'ai dans l'écriture d'un peintre les signes de l'enthousiasme, du sentiment de l'art et de la sensualité, le procédé dit des *résultantes* me révèle une aptitude artistique bien développée et produisant sur la toile la plus humaine des passions. Vous voyez l'avantage de cette règle. On découvre quelques feuillets dus à la plume d'un artiste dont les œuvres ont disparu : à la seule inspection de l'écriture, un bon graphologue vous dira si le peintre que l'on ne connaît que de nom appartient à l'école florentine ou à celle de M. Manet. Enfin, comme il est des natures chez lesquelles une forme dominante s'impose en quelque sorte l'être intime tout entier, cette force se révèle par un signe graphique d'une intensité absolue qu'il est aisé de saisir, pour peu qu'on soit exercé à la pratique de la « science ».

De ce qui précède il résulte que la graphologie, pas plus que les autres sortes de divination, ne repose sur des bases scientifiques inébranlables, et que si la phrénologie et la physiognomonie peuvent tromper, elle trompera plus souvent encore; mais ses données sont certainement plus sérieuses que celles de la chiromancie et de la cartomancie. Ne serait-elle que l'occasion d'observations curieuses, qu'elle mériterait encore d'être étudiée, et, quoique les adeptes convaincus aillent un peu loin en assignant à chaque trait de la plume une personne charitable qui l'avait mariée à un ouvrier, Victor Gras, et avait acheté au jeune ménage un petit fonds de commerce d'épicerie. Des 1856, c'est-à-dire un an après le mariage, la femme Gras vendait le fonds de commerce et abandonnait son mari, qui mourut à l'hôpital en 1871. Dans l'intervalle, elle avait essayé de divers expédients pour vivre, et même avait débuté au petit théâtre des Folies-Marigny, sous le prénom de Jeanne, dans une comédie intitulée *Qui crève les yeux les paye*, de sorte qu'on put croire plus tard qu'elle avait puisé dans cette pièce l'idée première du crime dont elle devait se rendre coupable. Des diverses liaisons qu'elle avait nouées, dans sa vie de femme galante, quelques-unes auraient pu lui être fructueuses, mais les chantages effrontés auxquels elle s'était livrée vis-à-vis de ses amants ou de leurs familles avaient coupé court aux générosités possibles. Aussi, quand elle connut René de La Roche, se promit-elle bien qu'il ne l'abandonnerait pas comme les autres ; elle arrêta son plan, de concert avec un nommé Gaudry, un ami d'enfance à elle, ouvrier fondeur à Saint-Amans-de-Pellagal (Tarn-et-Garonne). Sorti de l'Ecole polytechnique en 1856 comme sous-lieutenant élève d'artillerie à l'Ecole d'application de Metz, il fut nommé lieutenant le 10e d'artillerie le 1er mai 1858 et devint capitaine en 1864. Attaché cette même année comme professeur à l'Ecole normale de tir du camp de Châlons, il y fut nommé ensuite membre de la commission permanente de tir. Après la guerre de 1870, on constitua le fusil alors en usage dans l'armée française laissait beaucoup à désirer au point de vue de la détérioration rapide des cartouches. La transformation de la carcouche fut donc mise à l'ordre du jour et la cartouche métallique fut adoptée en principe. Une commission chargée d'examiner les modèles présentés reconnut que deux fusils employant la cartouche métallique présentaient seuls des avantages sérieux. L'un était le fusil Beaumont, l'autre le fusil inventé par M. Gras, promu chef d'escadron en 1874 et attaché à cette époque au dépôt central de Saint-Thomas-d'Aquin. Un rapport rédigé par la commission conclut à l'adoption du fusil Beaumont; mais le président de la République, qui était alors le maréchal de Mac-Mahon, fit procéder à une nouvelle enquête, qui démontra victorieusement la supériorité du fusil Gras sur son concurrent. Ce fusil fut adopté, sous le nom de *fusil modèle* 1874 ou *fusil Gras* (v. FUSIL). Depuis (1888), un autre changement est survenu dans le fusil de l'infanterie, par suite du mécanisme Transmond-Lebel, ainsi que par la nouvelle poudre sans fumée ; mais les régiments restent toujours armés du fusil Gras et ne s'en démunissent qu'au fur et à mesure de la fabrication du Lebel. Depuis son invention le commandant Gras a été promu lieutenant-colonel le 25 octobre 1879, colonel le 12 novembre 1882 et général de brigade le 5 mai 1888 avec le titre d'inspecteur des manufactures d'armes. Il est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 5 juillet 1887.

GRAS (Félix), poète provençal, né à Malemort (Vaucluse) en 1844. Il débuta, dans l'*Armana provençau* de son beau-frère, Roumanille, par des noëls, entre autres *les Dous cousins*, puis fit paraître une œuvre magistral, *les Carbonnie* (1876, in-8°), épopée rustique en douze chants, digne de figurer assez près des deux grands chefs-d'œuvre de la littérature provençale, *Mireille* et *Calendau*. « Félix Gras, a dit M. Maurice Faure, est un peintre de premier ordre ; s'il montre la nuit, la tempête et le mystère imposant des solitudes, ses tableaux sont d'une originalité fantastique qui rappelle les compositions de Gustave Doré. S'il met, au contraire, sur sa palette, les couleurs roses de l'aurore ou les teintes cendrées du crépuscule, on croirait voir un paysage de Corot ou de Français, auquel la nature provençale aurait ajouté sa forte empreinte. Les *Carbonnie* marquent une tendance nouvelle dans l'école des félibres, une brillante évolution vers une sorte de romantisme provençal. » Depuis, M. Félix Gras a publié une autre épopée, *Toloza* (1881, in-12), qui ne le cède en rien à la précédente.

Gras (AFFAIRE **Vé**). Une femme galante, légèrement déjà hors d'âge, qui se faisait appeler Jeanne Delacour, habitait, en 1877, un élégant pavillon de la rue de Boulogne (actuellement rue Baliu, quartier de l'Opéra). Entre autres amants, elle avait, depuis 1873, un jeune homme, René de La Roche, originaire de l'Anjou, qu'elle avait rencontré à Bougival et sur lequel elle avait réussi à prendre le plus grand ascendant. Plus âgée que lui de quinze années environ, elle s'en était cependant emparée d'une façon complète, mais elle pouvait craindre que la passion du jeune homme, au lieu d'augmenter avec le temps, ne fît que s'affaiblir et elle imagina, pour se l'attacher à tout jamais, un expédient criminel. René de La Roche, orphelin émancipé dès l'âge de dix-neuf ans, trompera plus souvent encore; mais ses données sont certainement plus sérieuses que celles de la chiromancie et de la cartomancie. Ne serait-elle que l'occasion d'observations curieuses,qu'elle mériterait encore d'être étudiée, et, quoique les adeptes convaincus aillent un peu loin en assignant à chaque trait de la plume une personne charitable qui l'avait mariée à un ouvrier, Victor Gras, et avait acheté au jeune ménage un petit fonds de commerce d'épicerie. Des 1856, c'est-à-dire un an après le mariage, la femme Gras vendait le fonds de commerce et abandonnait son mari, qui mourut à l'hôpital en 1871. Dans l'intervalle, elle avait essayé de divers expédients pour vivre, et même avait débuté au petit théâtre des Folies-Marigny, sous le prénom de Jeanne, dans une comédie intitulée *Qui crève les yeux les paye*, de sorte qu'on put croire plus tard qu'elle avait puisé dans cette pièce l'idée première du crime dont elle devait se rendre coupable. Des diverses liaisons qu'elle avait nouées, dans sa vie de femme galante, quelques-unes auraient pu lui être fructueuses, mais les chantages effrontés auxquels elle s'était livrée vis-à-vis de ses amants ou de leurs familles avaient coupé court aux générosités possibles. Aussi, quand elle connut René de La Roche, se promit-elle bien qu'il ne l'abandonnerait pas comme les autres ; elle arrêta son plan, de concert avec un nommé Gaudry, un ami d'enfance à elle, ouvrier fondeur à Saint-Amans-de-Pellagal (Tarn-et-Garonne). Sorti de l'Ecole polytechnique en 1856 comme sous-lieutenant élève d'artillerie à l'Ecole d'application de Metz, il fut nommé lieutenant le 10e d'artillerie le 1er mai 1858 et devint capitaine en 1864. Attaché cette même année comme professeur à l'Ecole normale de tir du camp de Châlons, il y fut nommé ensuite membre de la commission permanente de tir. Après la guerre de 1870, on constata que le fusil alors en usage dans l'armée française laissait beaucoup à désirer au point de vue de la détérioration rapide des cartouches. La transformation de la carcouche fut donc mise à l'ordre du jour et la cartouche métallique fut adoptée en principe. Une commission chargée d'examiner les modèles présentés reconnut que deux fusils employant la cartouche métallique présentaient seuls des avantages sérieux. L'un était le fusil Beaumont, l'autre le fusil inventé par M. Gras, promu chef d'escadron en 1874 et attaché à cette époque au dépôt central de Saint-Thomas-d'Aquin. Un rapport rédigé par la commission conclut à l'adoption du fusil Beaumont; mais le président de la République, qui était alors le maréchal de Mac-Mahon, fit procéder à une nouvelle enquête, qui démontra victorieusement la supériorité du fusil Gras sur son concurrent. Ce fusil fut adopté, sous le nom de *fusil modèle* 1874 ou *fusil Gras* (v. FUSIL). Depuis (1888), un autre changement est survenu dans le fusil de l'infanterie, par suite du mécanisme Transmond-Lebel, ainsi que par la nouvelle poudre sans fumée ; mais les régiments restent toujours armés du fusil Gras et ne s'en démunissent qu'au fur et à mesure de la fabrication du Lebel. Depuis son invention le commandant Gras a été promu lieutenant-colonel le 25 octobre 1879, colonel le 12 novembre 1882 et général de brigade le 5 mai 1888 avec le titre d'inspecteur des manufactures d'armes. Il est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 5 juillet 1887.

GRAS (Félix), poète provençal, né à Malemort (Vaucluse) en 1844. Il débuta, dans l'*Armana provençau* de son beau-frère, Roumanille, par des noëls, entre autres *les Dous cousins*, puis fit paraître une œuvre magistral, *les Carbonnie* (1876, in-8°), épopée rustique en douze chants, digne de figurer assez